

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Organe officiel de l'Association Valaisanne de Football et d'Athlétisme

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an Fr. 34.—
6 mois Fr. 18.—
3 mois Fr. 9,50

Pour l'étranger
demander le tarif

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DU MIDI 8
TELEPHONE 2 44 22
et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIF DE PUBLICITE
ANNONCE 14 cts le mm
RECLAME 50
AVIS MORTUAIRES 30
Majoration : 20% pour emplacement côté
25% pour réclames en 1ère et dernière page.
Tirage contrôlé par la Fédération romande
de publicité

Administration : Av. du Midi, 8, Sion — Rédaction : Rue Pré Fleuri, Sion — Régie des Annonces : Publicitas S.A., Sion, Av. du Midi, et ses agences en Suisse et à l'Étranger

Crise à l'ONU

La fin tragique de M. Hammarskjöld n'a fait que précipiter les choses aux Nations Unies. La crise au sein de l'Organisation s'est déclarée il y a longtemps. En fait, l'ONU n'a jamais eu une existence normale. Créée par les Américains, dans l'espoir de régenter l'univers avec l'appui des Britanniques et des Russes, la machine rooseveltienne a été paralysée d'emblée par les divergences entre les USA et l'URSS.

Cependant, durant une période assez longue les États-Unis ont réussi à manœuvrer de telle sorte que les offensives soviétiques ne parvenaient pas à recueillir l'indispensable majorité des tiers au sein de l'Assemblée. Quant au Conseil de sécurité, l'URSS y a été le seul État communiste jusqu'à ces tout derniers temps où la Pologne est venue l'épauler. L'usage constant de son droit de « veto » par l'URSS s'explique précisément par cet isolement. Du reste, on serait mal venu, du côté américain de le lui reprocher, car le « veto » à l'ONU répond à une initiative de Roosevelt, qui savait que jamais le Sénat des États-Unis n'aurait ratifié la Charte de San Francisco si l'Amérique n'avait été dotée du moyen de dire non, le cas échéant.

Mais même des États de moyenne voire de faible puissance répugnent à se soumettre aux décisions des Nations Unies. Il y a l'exemple de l'Inde dans la question du Cachemire, celui d'Israël dans l'affaire des réfugiés arabes et celle du statut de Jérusalem, celui de l'Union sud-africaine ou du Portugal dans le domaine de leur politique à l'égard des Noirs. Enfin, il y a le cas de la France, qui boycotte l'Assemblée lorsque celle-ci s'occupe de questions qui, bien que de la compétence de celle-ci (comme le conflit franco-tunisien au sujet de Bizerte) n'auraient pas dû l'être, de l'avis de Paris.

M. Hammarskjöld a voulu, par une politique dynamique, du secrétariat général de l'ONU suppléer à la paralysie de l'Assemblée et à l'impuissance relative du Conseil de sécurité. Ses initiatives en matière de l'unité congolaise ont coïncidé (par hasard?) avec les intérêts des États-Unis, ce qui a suffi pour dresser l'URSS contre le secrétaire général. Pourtant, l'opposition très vive de l'Angleterre, et plus nuancée de la France contre la politique de l'ONU au Katanga vont à l'encontre de la thèse soviétique, qui veut que M. H. ait été un agent de l'Occident. La disparition du secrétaire général offre l'occasion d'une réorganisation du secrétariat. Cette réorganisation s'impose, ne serait-ce que du fait que le nombre des États membres de l'organisation a doublé depuis la fondation de celle-ci, en 1945.

Théoriquement, la proposition de Khrouchchev tendant à remplacer le secrétaire général par un triumvirat (un Occidental, un communiste, un neutre) pourrait à la rigueur se soutenir. Dans la pratique,

(Suite à l'intérieur)

La monarchie et le marché

Si la Grande-Bretagne adhère finalement à l'Europe des Six en souscrivant entièrement à tous les articles contenus dans le Traité de Rome, que deviendra, par la suite, la monarchie? La reine Elizabeth sera-t-elle finalement sacrifiée à la volonté du professeur Walter Hallstein et autres « eurocrates » protégés par de puissants groupes financiers? C'est une question importante, que la presse et l'opinion britanniques discutent volontiers en ce moment. Lord Gladwyn, principal porte-parole de la propagande « européenne » dans le Royaume-Uni, a été forcé de reconnaître récemment que l'adhésion au Marché commun, adhésion qui a un caractère politique souvent mal compris, implique un abandon de souveraineté partielle. Or, en faisant partie de l'ONU, de l'OTAN et d'autres organisations internationales, la Grande-Bretagne a dû céder un peu, un peu plus et toujours davantage, de son indépendance nationale. Dès lors, à qui fera-t-on croire que c'est en abandonnant son autonomie, sa souveraineté, son indépendance, que l'on résistera mieux et plus efficacement à un adversaire extérieur, qui en l'occurrence et dans les présentes circonstances ne peut être que l'URSS?

Et, justement, souveraineté signifie autorité du souverain. Sans doute, depuis la grande Victoria, depuis l'époque impériale chantée par Kipling, la monarchie anglaise a considérablement perdu de sa puissance, même si, heureusement, elle a été épargnée par le raz-de-marée qui balaya les royautés d'Italie, de Roumanie, de Bulgarie, d'Albanie et de divers pays. Au surplus, elle a été ébranlée par la crise que provoqua

le mariage d'Edouard VIII et les frasques de la princesse Margaret. Pourtant, même ainsi, réduite à un rôle essentiellement symbolique, la monarchie demeure vitale à la Grande-Bretagne; on ne saurait oublier qu'elle incarne véritablement le « way of life » de ce pays, qu'elle lui sert d'exemple, et que, de toute manière, la monarchie est la plus ancienne et la plus naturelle des formes de la société humaine.

Aussi bien, que se passera-t-il le jour où le Royaume-Uni deviendra le septième compère du Marché commun, puisque telle semble bien être la volonté de M. Macmillan, qui obéit en cela fidèlement aux consignes du président Kennedy? Pour l'instant, le Marché commun s'occupe surtout de questions de tarifs douaniers et de développement économique. Mais son objet est de parvenir à une fédération européenne, une sorte de copie plus ou moins conforme des États-Unis d'Amérique, dans laquelle la Grande-Bretagne ne sera plus qu'un Oregon ou un Missouri. L'idée de fédération européenne est ancienne, Napoléon, Hitler l'ont caressée. Aristide Briand, Coudenhove-Kalergi et quelques autres l'ont entretenue. Comment peut-on sérieusement y songer aujourd'hui, alors que cent millions d'Européens de l'Est sont coupés de leurs frères occidentaux, alors que l'Espagne et le Portugal sont tenus à l'écart parce qu'ils ont refusé d'ouvrir leurs portes aux marxistes? Et alors que les nations d'Occident, France, Italie, Allemagne, n'ont jamais eu si peu confiance dans leurs leaders?

Les États-Unis d'Europe, c'est une très jolie formule. Mais est-elle réalisable? On constate aux USA que les

droits des États sont maintenant sciemment violés et qu'une bande de démagogues nordistes peut imposer sa volonté à des Sudistes chez eux. Car personne n'a oublié Little Rock. Dans le cas de la Grande-Bretagne, on voit vraiment mal l'ouvrier de Poplar et le fermier du Kent obéir à des lois, règlements ou ukases mijotés par les « eurocrates » dans les coulisses du Parlement de Strasbourg. Que la reine Juliana et le roi Baudouin ne se trouvent pas plus mal au sein du Marché commun est parfaitement possible, mais il faut tout de même se souvenir qu'Elizabeth joue aussi un rôle au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, et qu'en sa qualité de « tête » du Commonwealth elle exerce des fonctions qui échappent à la juridiction de Strasbourg.

Certes, et nous le savons, le Commonwealth n'est plus la force dynamique qu'il était il y a encore quelques années. Le départ de l'Afrique du Sud, provoqué par le fanatisme des Nehru et Nkrumah, lui a porté un coup terrible. Ce n'est pas une raison pour qu'on l'abandonne au profit de l'eurocratie économique-financière de MM. Hallstein, Marjolin et Mansholt. De plus, les abandons de souveraineté, quels qu'ils soient, ont toujours été désastreux et, à l'heure où des puissances occultes complotent de jeter l'Europe dans une camisole de force, de policier le monde pour mieux asseoir la dictature de l'ONU toute sanglante de son agression contre le Katanga, il est temps de répéter, avec Charles Maurras, que « de toutes les libertés humaines, la plus précieuse est l'indépendance de la patrie ».

P. Courville.



Dans le cadre grandiose du Westminster Hall, la reine Elisabeth a ouvert la conférence parlementaire des pays du Commonwealth.

L'instantané

La mode est aux mélanges. On pousse d'ailleurs cette mode très loin... Elle s'étend aussi bien aux produits alimentaires qu'aux boissons de tous genres.

Tenez, en Valais je crois que la pêche-abricot remporte un franc succès, du moins dans mon entourage, car personnellement j'aime une pêche qui ait le goût de pêche, et l'abricot qui a la franche saveur de l'abricot! Et pour moi, l'apparence visuelle doit correspondre à un goût classique ou typique.

Or donc une nouvelle greffe semble avoir réussi. Il s'agit de la pomme et de la poire.

L'Institut de botanique de Balsgaard, en Suède, dont l'ingéniosité est grande, est arrivé après de longues années de recherches, à faire pousser un arbre dont le fruit tient à la fois de la pomme et de la poire. La greffe ayant permis de reproduire cet hybride avait « pris » depuis quelque temps déjà, mais ce nouvel arbre mourait rapidement. Et ce n'est que depuis l'année dernière que l'on a pu maintenir cet arbre en vie plus d'un an.

Cette vie est encore bien fragile, mais elle a permis à l'un des chercheurs de l'Institut de déclarer :

« Maintenant s'est ouverte l'ère de la « pommoire » :

Je présume qu'avec moi vous devez penser que l'on a vécu des ères plus importantes!

En haut lieu, l'on souligne pourtant avec prudence qu'il faudra attendre encore deux ans pour « stabiliser » ce nouveau fruit et confirmer le résultat des expériences actuelles.

Ne vous pressez pas, Messieurs! Les descendants de Guillaume Tell tiennent à conserver le plus longtemps possible un si cher emblème... Et d'autre part n'importe quel citoyen n'est pas pressé. Lui non plus, de ne plus pouvoir... croquer la pomme!

Évidemment, si cette fameuse découverte aidait à faciliter l'écoulement des « William », on l'accueilleraient les bras grands ouverts. Et rien ne nous empêcherait de continuer à traiter (sans trop savoir pourquoi?) de « poire » celui qui se laisse rouler à chaque instant par Jacques ou Jean!

J. Vallotton

Six personnes brûlées vives

JACKSONVILLE (Floride). (Afp). — Six personnes dont quatre enfants ont été brûlées vives dimanche dans un camion qui les transportait et qui a pris feu après s'être renversé en plein centre de Jacksonville (Floride).

Dix autres personnes, dont huit enfants qui étaient également dans le camion, ont été grièvement blessées et ont dû être transportées à l'hôpital.

La Suisse aux funérailles d'Hammarskjöld

BERNE (Afs). — Le conseil fédéral, désireux de se faire représenter aux funérailles nationales que la Suède fera à Stockholm, le 29 septembre, à M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'organisation des Nations-Unies, a nommé à cet effet l'ambassadeur de Suisse en Suède, M. Egbert de Graffenried, en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire en mission spéciale.

Hier en fin de matinée l'ambassadeur Pierre Micheli, secrétaire général du département politique fédéral, ac-

compagné de M. Ferdinand Dufour, premier adjoint à la division des organisations internationales de ce département, ont participé à la cérémonie organisée à l'occasion du passage à Genève de la dépouille mortelle de M. Hammarskjöld. Une couronne offerte par le Conseil fédéral a été déposée dans la chapelle ardente érigée à l'aéroport de Cointrin. L'avion transportant le corps de M. Hammarskjöld repartira de Genève à destination de Stockholm dans la nuit du 27 au 28 septembre.

GRANDE VENTE - EXPOSITION DE

TAPIS D'ORIENT

AUTHENTIQUES

à l'Hôtel de la Gare, Sion, au fond de la salle

Choix magnifique, prix exceptionnels

Mir, Sarouk, Kurdistan, Isfahan, Kirman, Quoum, Chirvan, Mehrivan

Hamadan 89 x 59 cm. Fr. 62.—
Afghan 310 x 209 cm. Fr. 980.—
Borchalou 363 x 272 cm. Fr. 3700.—

DEMAIN VENDREDI DERNIER JOUR

Walter Clement, importateur, Genève

MIGROS

Pain d'épices

au lait, EN TRANCHES

les 2 paquets

1.75

(paquet 340 g.)

Reblochon

Fromage de dessert
extra-fin, tout gras

100 g. **-.50**

Potage en sachets

(Fermière, pois et sagou, oignons)

les 3 sachets

-.95

Raisins du pays

« Action »

Kg. **1.20**

MIGROS

Accordage de pianos

REPARATIONS

Hallerbärter
& Cie

Le spécialiste SION Tél. (027) 2 10 63

LE NOUVEAU COMPTOIR DU MEUBLE

DE LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE VALAISANNE
A BRIGUE ET MARTIGNY

PLUS DE 5000 m² DE SURFACE,
D'INNOMBRABLES SUGGESTIONS

PROPOSITION

UN CHOIX IMMENSE



d'ensemble de meubles rembourrés
A DES PRIX EXTREMEMENT BAS
DANS DES FORMES MAGNIFIQUES

Groupe No 1426 1 divan, 2 fauteuils, 1 guéridon avec dessus de table en mosaïque (motifs modernes). Seulement Fr. 290.—

Groupe No 1480 K 1 divan, 2 fauteuils côtés également rembourrés, 1 guéridon moderne. Seulement Fr. 489.—

Groupe No 1490 1 divan, 2 fauteuils, 1 guéridon moderne. Seulement Fr. 585.—

Groupe No 1476 1 divan transformable en lit, 2 fauteuils, 1 guéridon moderne. Seulement Fr. 630.—

Près de 100 groupes d'ensembles sont exposés dans nos magasins. Profitez de cette occasion unique.

FABRIQUE DE MEUBLES

A. GERTSCHEN FILS S.A.

NATERS • BRIGUE • MARTIGNY

On cherche

Apprentie - coiffeuse - manucure

pouvant rentrer chez elle. Entrée de suite.

Maillard, coiffure, Crans. Tél. (027) 5.22.62.

Entreprise de génie civil cherche

MAÇONS QUALIFIES

Savioz & Marti, rue de Lausanne 65, Sion. Tél. 2.19.94.

BON Validité illimitée

prenez

3

payez

2



Sur présentation de cette annonce, dans les bons magasins d'alimentation, vous recevrez, lors de l'achat de 2 bouteilles, une troisième bouteille gratuite d'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, verres factures.

Les qualités diurétiques et digestives de l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ, ainsi que son prix avantageux, en font la boisson de chacun.

Profitez de ce bon et exigez toujours l'eau minérale naturelle HENNIEZ-SANTÉ qui, grâce à la constance de sa minéralisation, vous garantit une exceptionnelle pureté. HENNIEZ-SANTÉ convient particulièrement bien pour les apéritifs et le whisky!



HENNIEZ-SANTÉ
c'est la source dans votre verre!



La graisse friande

vita

Vita en boîte idéale est riche en vitamines A + D, riche aussi en éléments non saturés. Un produit SAIS

Du nouveau à Martigny

Le Motel Restaurant des Sports

Sports

Texte : Fernand Donnet

Photos : Darbellay, Martigny

Le Centre sportif de Martigny, avec sa magnifique piscine, sa patinoire artificielle, son stade municipal et son camping ultra moderne, se devait d'accueillir un établissement public : c'est aujourd'hui chose faite.

On vient d'inaugurer le Motel-Restaurant des Sports, exploité par MM. Emile et Lou's Chappot, deux jeunes Martigners entrepreneurs et bien connus dans le monde des alpinistes et des lutteurs. Grâce à leur heureuse initiative, Martigny est maintenant doté d'un motel-restaurant sélect qui ajoute un atout supplémentaire à son équipement touristique.

Sis en plein Centre sportif, le nouveau Café-Restaurant jouit d'un emplacement privilégié. C'est un havre de paix égaré dans la nature, le vert tendre des vergers. Les horizons sont vastes et permettent au regard de se poser sur un paysage toujours séduisant.

Le Café-Restaurant des Sports, c'est le présent et l'avenir qui se manifestent dans un quartier de Martigny dont les chroniques remontent haut dans l'histoire locale. En effet, les « Morasses » évoquent l'ère de Jules César, le temps de la Guerre des Gaules. Sur ces lieux même, des fouilles firent découvrir de nombreux objets se rapportant à l'époque romaine. On mit également à jour un complexe de murs laissant deviner les maisons de l'antique Octodure.

Des personnages illustres hantèrent donc les parages du nouvel établissement. Mais les lieux ont bien changé au cours des siècles c'est le Martigny moderne qu'ils nous révèlent aujourd'hui.

LE TOUR DU PROPRIETAIRE

Le Motel-Restaurant des Sports est constitué par deux constructions bien distinctes. La première est consacrée au motel proprement dit et la seconde au café-restaurant.

Examinons-les séparément. Longeant la route d'accès au Centre sportif, le motel se présente sous la forme d'une bâtisse en rez-de-chaussée. Nous connaissons le principe du motel : chacun son petit appartement ! Or, celui-ci a été particulièrement bien étudié pour donner ce sentiment du « chez soi ». Construit en dents de scie, chaque logement se trouve donc être séparé du voisin par un décalage. Il s'agit, ainsi, d'une entrée « privée », si l'on peut dire, avec place de parc contiguë.

Le motel comprend 11 chambres à 2 lits et tout le confort désirable : lavabos, douche, W.C., radio, téléphone.

Côté sud, chaque logement est doté d'une petite terrasse, sur laquelle il fait singulièrement bon — à l'abri de la bise octodurienne — flâner ou prendre des bains de soleil.

Des couleurs riantes donnent à l'ensemble un aspect de bon goût, accueillant.

Signalons que le motel a ouvert ses portes le 15 juillet déjà. Il ne tarda pas à être le lieu de rendez-vous de nombreux touristes, à la recherche de la tranquillité et du repos.

Quant au Café-Restaurant, mis en exploitation un mois plus tard, c'est encore une parfaite réussite architecturale. Légèrement surélevé, on y accède par quelques marches d'escaliers.

Dès le seuil franchi, on se sent vraiment à l'aise. La lumière diurne y entre à profusion et, le soir venu, un éclairage efficace la remplace.

Tout contribue à rendre l'établissement avenant : le mobilier, l'agencement, les teintes, les rideaux. Tout témoigne du bon goût de ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce café-restaurant.

La place a été prévue pour cent personnes et le bar étudié pour certains « coups de feu » lors des rencontres de football ou de hockey...

Dans l'aile de l'établissement, sur le même palier, on trouve une grande salle dont la première partie est réservée au service et la deuxième au jeu de quilles automatique. Ce voisinage n'a rien de désagréable car le local de jeu (2 pistes) est particulièrement bien insonorisé, aéré.

Comme tout établissement qui se respecte, le Café-Restaurant des Sports dispose de tous les perfectionnements à l'ordre du jour dans ses autres départements : cuisine, caves, chambre froide, chauffage, etc.

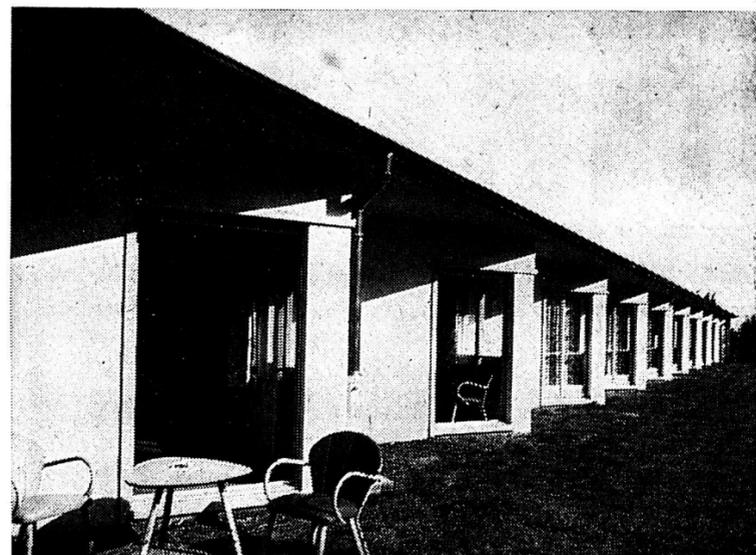
Il aura également son carnet de sous-sol. On est en train de l'édifier dans le plus pur style valaisan.

Tel se présente le nouveau Motel Café-Restaurant des Sports de Martigny qui — soulignons-le encore — est une réussite à l'actif de l'architecte M. Jacob Kunz, en même temps que l'illustration d'un travail bien fait, bien terminé. Compliments, messieurs les maîtres d'état !

VOEUX DE PROSPERITE

Il convient de féliciter les frères Emile et Louis Chappot pour leur belle initiative et leur hardiesse. Grâce à eux, Martigny possède indiscutablement un nouveau moyen de rayonnement dans le monde touristique. C'est pourquoi nous formons des vœux sincères pour le développement et la prospérité du Motel - Restaurant des Sports, œuvre de deux jeunes gens pleins d'initiatives dynamiques et à l'hospitalité bien martigneraise.

F. Donnet.



Perspective sud du Motel, avec ses larges baies et l'heureuse disposition des chambres.



Le Café-Restaurant aux lignes sobres et modernes.



Le coin préféré des champions du « bowling ».

Visiteurs du Comptoir de Martigny

(Foire-Exposition du Valais romand)

N'oubliez pas de faire une halte au nouveau

CAFÉ-RESTAURANT des Sports

JEUX DE QUILLES

Se recommandent : EMILE et LOUIS CHAPPOT

Ceux qui ont collaboré à la construction du Motel-Restaurant des Sports

Architecte : Jacob Kunz, Martigny-Ville
Ingénieur, bureau technique : Gianadda et Gugliemetti, Martigny

Maçonnerie, béton armé :	Gianadda S.A., Martigny
Ferblanterie :	Stragiotti Frères, Martigny-Ville Stragiotti Marcel, Martigny-Bourg Reichenbach Frères, Martigny-Bourg
Menuiserie, plafonds, stores, carnetzet :	Chambovey et Bollin, Martigny-Ville
Plafonds et peintures :	Bessard et Cassaz, Martigny-Ville Chappot et Fils, Martigny-Ville Grand Auguste, Martigny-Ville Landry Jules, Martigny-Ville
Chauffage central :	Robert Keim, Martigny-Ville
Installations sanitaires :	Ganio Frères, Martigny-Ville
Electricité, lustrerie, tél. et machines :	Bruchez S.A., Martigny-Ville
Carrelage et faïence :	Jean Pachoud, Martigny-Ville
Sols et rideaux :	Charly Moret, Martigny-Ville
Linoléum :	Luc Pierroz, Martigny-Ville
Serrurerie :	Righini et Fils, Martigny-Ville
Volets à rouleau :	Bottiglieri Frères, Genève
Asphaltage :	Métrallier S.A., Sion
Installations frigorifiques :	Claude Métral, Auto frigor, Martigny-Ville
Machine à café San Marco :	André Lambiel, Martigny-Bourg
Caisse enregistreuse Anker :	R. Göttler, Sierre
Ameublement restaurant et motel :	Emile Moret, Martigny-Ville
Pierres artificielles :	Constantin et Gex, Vernayaz
Pierres et revêtement :	Marin-Dévaud, Martigny-Ville
Agencement et bar :	Nüssle S.A., La Chaux-de-Fonds
Jeu de quilles :	E. Rihm, Dulliken, SO

ARLEQUIN

DU JEUDI 28 SEPTEMBRE au MARDI 3 OCTOBRE

vous passerez une soirée DU TONNERRE en compagnie de

SOPHIA LOREN

de plus en plus en vogue et du petit **MARIETTO** qui fera votre conquête dans

C'est arrivé à Naples

avec le regretté

CLARK GABLE

TOUTE LA JOIE DE VIVRE DANS UN BEAU FILM

EN TECHNICOLOR ET PANORAMIQUE

Dès 16 ans révolus

Les centres régionaux de pasteurisation

de jus de fruits valaisans de Sion, Chippis, Venthône, St-Léonard, Lens, Bagnes, Tourtemagne

sont ouverts

Voir communiqué y relatif dans ce journal.

Comité de propagande.

COOPERATIVE DES OUVRIERS DU BATIMENT DE GENEVE

engagerait de suite des

Maçons et manœuvres

Tél. (022) 36.51.30.

Nous vous offrons cette semaine...

- 1 Taunus 17 M, modèle 1961, état neuf, couleur bleue et blanche, livrée expertisée et garantie.
- 1 Taunus 12 M, 4 vitesses, couleur bleue, moteur révisé, livrée expertisée et garantie.
- 1 Willys, soupapes latérales, livrée expertisée.
- 1 Land-Rover 1955, avec bache, parfait état, livrée expertisée.
- 1 Land-Rover 1957, châssis long, complètement révisée, parfait état, livrée expertisée et garantie.
- 1 Land-Rover « Station-Wagon », 1956, complètement révisée, livrée expertisée et garantie.

Garage du Nord S.A.

Avenue Ritz - SION

Agence Land-Rover et Rover pour le Valais

P. BURGNER

médecin-dentiste

ABSENT

jusqu'au 10 octobre.

Pour une succulente **FONDUE**

Pour une bonne **ASSIETTE VALAISANNE**

Tranches au fromage - Viande séchée

Une adresse :

CAFE DES ALPES

Place du Midi, SION

Tél. 2 16 05

Famille Théoduloz - Pitteloud. (Salle pour Sociétés)

Importante entreprise de gros engagerait

Comptable qualifié(e)

Activité variée. Situation stable.

Semaine de 5 jours.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre P 13334 S à Publicitas Sion.

Enseignes - Sérigraphie - Sous-verre

BRUNO Mermod

PANNEAUX DE CHANTIER PEINTRE EN LETTRES Sion - 15, av. de France - Tél. 2 46 61

Grand choix en machines à coudre d'occasion

divers prix, divers modèles :

- 1 Singer portable électrique bras libre Zig-Zag Fr. 470.—
- 1 Turissa portable électrique bras libre Fortuna Fr. 470.—
- Plusieurs Elna électriques à bras libre avec garantie dès Fr. 180.— à 280.—

- 2 Singer électriques portatives Fr. 130.—
- 1 Pfaff électrique portable Fr. 150.—
- 3 Bernina meuble en noyer poli dès Fr. 180.—
- 2 Bernina table pieds bois dès Fr. 140.—
- 3 Helvétia meuble en noyer poli dès Fr. 160.—
- 2 Helvétia table pieds bois dès Fr. 80.—

Singer faïlleur, Bernina faïlleur, divers autres machines Koehler, Phönix, Mundlos, Husquarna aux prix les plus bas. Toutes ces machines ont été échangées et reprises à l'achat d'une Elna.

Facilités de paiement

Location de machines

Pour visite et renseignements prière de s'adresser au :

Magasin ELNA - Martigny-Ville - Tél. (026) 6 16 71

Offre de la semaine



PORTE-JOURNAUX

modèle très moderne en fil de fer laitonné. Tablette en fer verni perforé de différentes couleurs. Dim. 40 x 25, hauteur 55 cm.

Voyez notre vitrine spéciale

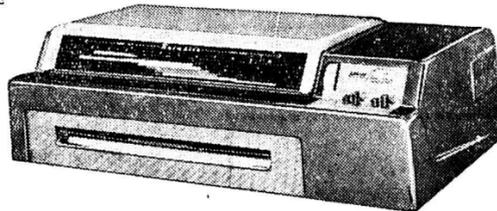
12.90



Tél. 2.11.80 SION

COMPTOIR DE MARTIGNY

STAND 5



PHOTOCOPIE

rapide, sûre, économique avec

apeco

Appareils combinés dès Fr.

580.-



DEMONSTRATION

à l'Agence pour le Valais

MARTIGNY - Tél. (026) 6 11 59

On demande

Jeune fille

pour remplacement à la salle à manger. Durée 1 mois. Entrée à convenir.

S'adresser Hôtel Suisse, Martigny, Tél. 6 12 77.

On cherche

Jeune homme

comme PORTEUR Entrée de suite. S'adresser Magasin de fleurs Terretaz.

Tél. (027) 2 12 59.

A vendre à Sion

3 locaux

pouvant servir d'atelier ou magasin.

Tél. (027) 2.18.62 ou écrire sous chiffre P 21332 S à Publicitas Sion.

On demande de suite ou à convenir,

Jeune fille

pour le service. S'adresser à Boulangerie-Pâtisserie Tea-Room Michel NENDAZ, av. de la Gare 8, MARTIGNY.

On cherche

sommelières

pour la Fête interparoissiale des 6, 7 et 8 octobre 1961. S'adresser au Café de la Glacière, tél. 2.15.33.

On cherche pour entrée de suite ou date à convenir jeune fille de 16 - 17 ans comme

Apprentie fille de salle

dans restaurant du centre du Valais. Milieu sérieux. Vie de famille. Gages Fr. 200.— par mois, nourrie et logée. Faire offres écrites avec photo sous chiffres P 13425 S à Publicitas Sion.

Personne ayant de l'expérience en maçonnerie prendrait à construire

VILLA-CHALET

etc. Conditions à discuter. Ecrire sous chiffre P 13420 S à Publicitas Sion.

ALGEBRE

COURS PARTICULIERS

d'algèbre et de mathématique.

S'adresser sous chiffre P 13427 S à Publicitas Sion.

JEUNE COMPTABLE

désirant perfectionner ses connaissances et acquérir une solide formation, trouverait

place

dans bureau fiduciaire de Sion.

Faire offre détaillée à Case Postale 331, Sion.

Lisez

la « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »

MOTORVAL MONTHY

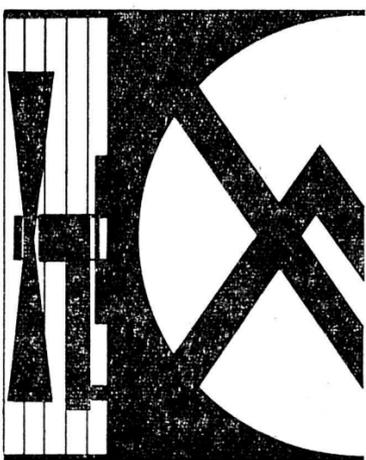
La revision du moteur

vous coûte moins que l'amortissement du véhicule en une seule année.

Réfléchissez combien cette revision peut être intéressante pour vous, et songez un peu aux années après revision permettant de rouler admirablement pour peu d'argent!

Les moteurs du Valais refaits en Valais et garantis par Motorval.

Devis et prix par votre garagiste.



La tête de veau

adore la cuisine valaisanne, mais je ne sais pas si la tête de veau est en honneur. J'ai peur qu'on ne la considère comme l'omelette au passoire, ou les côtelettes de rastron chères au père Ubu. Et pourtant, la tête de veau est un régal des dieux, et l'imagine magnifiquement arrosée de sauce Dôle des Mazôts, chaude, noire corsée, ou d'un Clos du Château que les amateurs vous diraient des merveilles.

Mais, au nom du Ciel, protestez-vous, que vient faire ici la tête de veau, et à quoi rime cette chronique sérieuse qui semble se résorber en recette du cuisinier? — Amis lecteurs, rassurez-vous, il ne s'agit pas de gastronomie, mais de biographie, qui est tout autre chose du moins en apparence: car au lieu des délicats et les bons vivants font qu'un, et les gens de goût se pense aux Valaisans, donnent quelque autant d'importance à l'une qu'à l'autre. Ce en quoi ils ont raison, et en quoi j'ose espérer les convaincre doublement.

Par un miraculeux hasard, je revois d'un ami lointain une petitequette qui est, en même temps, une rareté sans prix, un bijou d'élégance typographique, caractères admirables, texte en deux couleurs,

mise en page raffinée, présentation ravissante. Ce mince chef-d'œuvre d'imprimerie, dont je ne vois guère que Juillard à Paris ou Mermod à Lausanne pour en égaler de pareils, fut tiré jadis à 99 exemplaires quasi confidentiels sur les modestes presses, mais combien attentives et savantes, d'une petite imprimerie française de Marrakech, avec un tel amour, qu'on donnerait gros pour voir un éditeur de chez nous — et Dieu sait qu'ils en sont capables — s'inspirer d'un pareil libelle. Mais la question n'est pas là.

Quant à savoir comment, pourquoi, pour qui, ce tendre opuscule fut publié, en quoi consistait ce mystérieux «clan de la Tête de Veau» trié sur le volet (il ne comprenait que 9 Membres), c'est toute une histoire, trop surréelle et trop nostalgique aujourd'hui, pour être révélée ici. Mais à ces «Statuts», qui constituaient l'essentiel de la brochure en question, était joint en Appendice une sorte de Cantique du Clan, «hymne rustique colligé sur d'anciens textes gaulois» et qui nous a paru digne d'être exhumé. C'est ainsi que nous nous faisons un honneur de le reproduire ici pour les connaisseurs, puisqu'à vrai dire il est l'unique prétexte et, j'ose dire, le joyau de la présente chronique...

CRAND AIR

... Nous l'évoquerons donc, chaste Tête de Veau, Devant les Mariés, dans le printemps nouveau. (Qu'à ma voir la Nature emplisse ce distique: Ici devrait tenir tout un décor rustique.)
Sous la grange, un dimanche, on a mis le couvert, Et l'oncle a boutonné sa jaquette à l'envers.
L'époux, gilet ouvert, boit le vin du beau-père, Et le garçon à honneur pête sans bruit, par paires.
L'épouse en rougissant craque dans son corset, Et la servante rit pour se faire pincer.
Le frère de Paris dit des grivoiseries, Chères depuis toujours aux Enfants-de-Marie,
Et le petit dernier, qu'on a trop fait manger, S'étouffe en vomissant sur la fleur d'orange.
— Et c'est alors, Tête de Veau monumentale, Que tu parais, fumante, et vraiment capitale!
Le cousin militaire ébranche ton persil Et plante son calot sur ton œil aux longs cils.
La belle-mère ronfle et reçoit au passage Un peu de sauce froide au creux de son corsage.
Toi, tu contemples tout avec étonnement, Préférant la campagne à cet amusement.
Mais un long meuglement passe à travers la ferme, Qui fait trembler le verre et la main du plus ferme,
Et l'épouse au grand cœur, dont cèdent les genoux, Dit: «La Vache sait donc qu'IL déjeune avec nous?»
Car dans l'étable, au loin, trouvant la fête amère, Longtemps, Tête de Veau, gémit ta vieille mère.
... Mais, le soir, quand l'époux, sous le rouge édreton, Dit à l'épouse: «allons!» et rêve d'abandon,
La mariée en pleurs, ô vengeance angélique, Dit: «la tête de veau m'a donné la colique»,
Et soupire et s'endort, à l'abri des méchants...
— Ainsi, Tête de Veau, l'on voit finir aux champs Les noces et les ris, ton jeune âge, et mes chants.

A. T.

GIGANTESQUE MÉMOIRE

Pour qu'un document soit utile, il faut non seulement qu'il soit emmagasiné, mais dans une bibliothèque, mais encore qu'il soit classé, tenu constamment à jour et surtout qu'on puisse le retrouver à volonté pour l'utiliser. Sinon, tout se passe comme si on ne l'avait pas! Naturellement, il existe des bibliographies, des catalogues. Mais les méthodes de classement, de repérage, d'indexation varient et sont aussi arbitraires les unes que les autres. C'est tout un labyrinthe dans lequel on se perd facilement et qui de toute façon ne conduit aux documents cherchés qu'un à un. Sans être un documentaliste expert, on comprend facilement qu'un système aussi désuet est d'un autre âge et ne répond plus aux nécessités de notre temps.

Il y a déjà pas mal d'années qu'on s'est inquiété de trouver une solution à ce problème de la récupération de l'information en créant une sorte d'aide-mémoire artificiel d'une capacité quasi illimitée grâce aux possibilités offertes par la combinaison des techniques de la microphotographie, et de la sélection électronique. Dès 1943, le savant américain Vannevar Bush avait réalisé un «microfilm rapid selector» dont il fit la base d'une machine aide-mémoire construite pour le Ministère de l'Agriculture à Washington.

En France, le même problème a fait l'objet d'études très poussées, depuis plus de quinze ans. Sous la direction du Dr J. Samain, elles ont conduit à une solution qui d'abord réalisée à l'échelle expérimentale, a été mise au point et atteint maintenant pratiquement le stade de l'exploitation quasi industrielle.

Cette solution française n'a pas une prétention d'Information Totale, au sens qu'aurait l'organisation de quai Borechovski à Moscou. C'est une solution raisonnable qui ressort de la logique en acceptant un compromis pratique. Elle tend à emmagasiner la plus ample documentation possible et à réduire l'intervention humaine dans la récupération de l'information à un minimum irréductible, compatible avec des soucis, qui peuvent paraître très divergents, sinon en opposition de rentabilité et de rapidité.

L'idée de base est simple, explique le Dr Samain. Le vocabulaire scientifique, en apparence très complexe, comporte en réalité relativement peu de mots. Quelques milliers pour chaque discipline, qui peuvent se réduire à un nombre très limité de mots-clés, correspondant à des notions caractéristiques bien définies.

De là, en établissant un dictionnaire de cette terminologie standardisée, on obtient le moyen de définir en quelques mots-clés n'importe quel docu-

ment entrant dans le classement. Définition qui, inversément, permettra infailliblement de le retrouver. De plus, les «points communs» donnés par cette «réseau de pistes» grâce auxquelles un document quelconque mène à tous les documents qui non seulement se rapportent au même sujet, mais encore à tous les sujets qui lui sont liés. C'est pratiquement le processus d'associations d'idées, utilisé par la mémoire humaine.

Cette souplesse d'exploitation donnée par le «mémoire-vocabulaire» est combinée à la rapidité d'exploration de la «mémoire-documents», autrement dit de la masse d'informations classées. Celle-ci est obtenue par un moyen très simple: une modeste fiche micro-filmée de 35 mm sur 60 mm. Cette microfiche est divisée en deux parties. Sur l'une sont photographiés un résumé du document et un numéro de pré-classement. Sur l'autre, une grille de 10 rangées horizontales de 16 cases dans laquelle ont été enregistrés par blanc ou noir selon un code déterminé (par groupe de quatre cases) les «mots-clés» qui sont les coordonnées définissant le classement du document. Chaque rangée pouvant donner lieu à 180 000 indications différentes, cette méthode autorise le classement et le repérage de 18 millions de documents. Ceci dans une division considérée du domaine scientifique.

Il est facile d'imaginer ensuite qu'en faisant défiler ces fiches sous l'œil photoélectrique d'une machine sélectrice on récupérera automatiquement

toutes celles qui répondent à une demande de recherche donnée. Celle-ci est formulée pour la machine par une grille perforée selon le code des «mots-clés» qui la définissent et qu'on introduit comme un masque devant l'œil électrique de manière que ce dernier ne voit et ne trie que les fiches dont les cases claires correspondent à cette définition.

Mais c'est là qu'intervient une importante simplification du Dr Samain. Il serait trop long et peu rentable — même à 600 ou 700 fiches par minute — de faire défiler toutes les fiches de la «mémoire-documents» à chaque demande. Cette simplification vient du pré-classement dont le numéro figure sur les microfiches et qui correspond à une grande «notion-clé» du «vocabulaire-mémoire», autrement dit une grande division de la discipline scientifique considérée. Il est d'ailleurs facile d'avoir autant d'exemplaires qu'il faut d'une microfiche pour les introduire dans autant de divisions du pré-classement qu'il est utile. Cela augmente le nombre des fiches mais permet de ne sortir du fichier que le ou les paquets de microfiches — quelques milliers seulement — répondant à cette «notion-clé» qui constitue une première approximation. Même s'il entraîne ainsi une brève intervention humaine, le pré-classement accélère considérablement la sélection qui correspond néanmoins finalement à une exploration totale et approfondie du fichier en quelques minutes.

G. GALLET

Conquête du système solaire

Les perspectives merveilleuses ouvertes par le succès des vols cosmiques ont fait éclore toute une littérature d'imagination qui voit déjà l'homme à la conquête des étoiles.

La technique moderne autorise, certes! des perspectives qui dépassent de loin tout ce que pouvaient imaginer les générations précédentes. Mais on ne saurait faire abstraction des obstacles qui s'opposent toujours à l'homme sur les routes du ciel, et surtout la longévité humaine dont la durée ne peut guère être modifiée.

Or, certains itinéraires interplanétaires excèdent considérablement, dans la meilleure hypothèse, la vie d'un homme.

Les astronomes, bien avant qu'on ne parlât «d'alunir», mesuraient déjà les distances cosmiques par la vitesse de la lumière qui parcourt comme l'on sait, 300.000 kilomètres à la seconde, sept fois et demi la longueur de l'équateur, en une seconde.

Mais, si cette lumière, malgré sa vitesse, met 500 ans pour franchir la distance qui sépare la constellation d'Orion de la Terre, s'il lui faut 100 mille ans pour traverser la voie lactée, comment l'homme, réduit à son existence de 60, 70 ou 80 ans, pourra-t-il jamais espérer atteindre ces lointains objectifs.

Ce qu'il est possible d'envisager raisonnablement, c'est la conquête de notre système solaire, dans un délai d'ailleurs indéterminé: pour certaines planètes, cette conquête se réduira à une simple approche, car la haute température qui règne sur Mercure, par exemple, ne permettra sans doute jamais de s'y poser.

Il reste que notre système solaire se trouve dans la limite des performances que l'on peut attendre des engins spatiaux comme dans les limites de la vie humaine. Rappelons qu'autour du Soleil évoluent deux planètes intérieures: Mercure et Vénus, et six planètes extérieures: Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton.

Pour aller de la Terre à la Lune avec la vitesse atteinte actuellement par Vostok, il ne faudrait guère plus d'une dizaine d'heures. Mais déjà le parcours aller pour Vénus représente 58 jours et celui de Neptune à 4.374.000 de kms de la terre, demanderait 20 ans. Ce voyage aux confins de notre univers exigerait donc pratiquement toute une vie humaine.

Atteindre une étoile fixe hors du système solaire apparaît inimaginable: la plus proche «Alpha du Centaure» est à quatre années lumière de la Terre.

Et nous sommes bien loin encore des nébuleuses: la plus proche de nous «Andromède» nous envoie une lumière qui a mis 1.800.000 ans pour faire le voyage... Or, le plus puissant télescope du monde à Mont-Palomar, a permis de dénombrier 400 de ces nébuleuses — riches de milliards d'étoiles chacune — dans un espace du firmament grand seulement, comme la lune en son plein quartier.

Quant on parle de voyages cosmiques, on peut envisager trois hypothèses différentes, mis à part le cas des satellites artificiels de la terre, tels qu'on les connaît déjà, et qui inaugurent une sorte de «cabotage» cosmique. On peut supposer, en effet, des voyages à l'intérieur de notre système planétaire ou entre les étoiles fixes de notre Voie Lactée ou galaxie, ou enfin, entre les galaxies elles-mêmes.

L'homme au grand maximum parviendra à explorer son propre système solaire. Quant aux autres étoiles fixes de notre galaxie et à plus forte raison les étoiles des autres galaxies, il n'est pas permis d'y songer.

Il y a bien la théorie de la relativité, de laquelle des néophytes enthousiastes de l'exploration cosmique avaient tiré des raisonnements bouleversants sur «l'allongement du temps» qui se produirait lorsqu'on atteint une vitesse proche de la lumière. Mais pour que se fasse sentir cet allongement du temps, on devrait réaliser une vitesse au moins égale à la moitié de celle de la lumière. Or, les fusées actuelles ne dépassent pas 2.000ème de cette vitesse. On est loin du compte!

Le professeur Saenger, qui s'était fait, naguère, l'un des fervents propagateurs de cette théorie einsteinienne, est revenu à une position plus prudente. Il a déclaré que, pour le moment, il jugeait inopportune toute discussion sur l'«allongement du temps» qui, à l'intérieur de la fusée cosmique, serait proportionnel à la vitesse.

Du point de vue des astronomes, l'avantage le plus appréciable des voyages cosmiques ne serait pas en la découverte de nouvelles sensations touristiques, mais plutôt les facilités d'observation qu'ils ouvriraient aux savants de l'espace. En effet, la Terre est entourée d'une couche atmosphérique qui absorbe les rayons lumineux provenant d'autres étoiles. Il sera donc possible de franchir cette barrière gênante et d'obtenir des vues beaucoup plus précises de notre Univers. Cette première conquête, grâce à des satellites artificiels d'observation du ciel, n'est plus d'ailleurs qu'une question de jours.

Alfred Strau.

A propos de l'hymne national

Un pays sans hymne national serait un pays sans drapeau! Tous sont des symboles, le plus souvent anciens, qui subsisteront tant les frontières ne seront pas abolies et les peuples réunis sous un seul drapeau. Le marxisme même à son tour: «L'Internationale» et son drapeau, l'étoile rouge, le marteau et la faucille. Il reste donc ainsi, malgré la tradition, à la Suisse à depuis longtemps un drapeau drapeau, mais le choix de l'hymne national a été sans cesse en question. Deux chants, en étaient alternativement adoptés: «Monts indépendants» et le «Cantique suisse». D'autres, d'inspiration patriotique, étaient souvent interprétés, et plutôt par des chœurs que par l'assemblée dans son ensemble. Cela est, chez nous, et, principalement, étranger, une hésitation, un malaise. Centes, la question ne présente pas une importance capitale. Elle ne peut mettre en doute l'attachement du peuple entier à la patrie, qui tend à être aujourd'hui plus et plus, moins spectaculaire. La jeunesse, notamment, dont l'horizon est plus large, n'a plus beaucoup d'attrait pour les discours dits de cantine et il faudrait qu'elle se passionne davantage pour des airs de jazz à la mode pour des hymnes nationaux qui paraissent désuets!

Notre pays, une des plus anciennes nations du monde, est parvenu, au cours de longues étapes à travers les siècles, à sa constitution actuelle. Ce n'est pas fait en un jour. Il y a eu des difficultés internes et externes et, dans le passé, la guerre, la plus atroce de toutes: la guerre civile. Ses droits populaires ont été reconnus et respectés bien plus tôt que ceux d'autres nations. Le socialisme s'est affirmé étape par étape, parallèlement au développe-

ment économique et aux perfectionnements techniques. La paix et la tolérance religieuse ont été définitivement acquises après de durs conflits. Enfin, le principe de la neutralité absolue, reposant notamment sur une comparativement forte armée défensive, reste une exigence nationale, parfois combattue (il est vrai à l'extérieur, et, dans une moindre mesure, à l'intérieur).

Le chant vieux comme le monde Le chant ayant été de tous les temps une expression des sentiments humains, célèbrant la divinité, l'amour, l'héroïsme, devait également devenir un des symboles des nations. Beaucoup de peuples adoptèrent un hymne national dès leur formation. D'autres, à la suite d'importants changements de structure, par exemple d'une révolution. Le chant exprime alors l'attachement d'un peuple à la patrie commune: il est de même pour tous les milieux. L'hymne est entonné dans les circonstances les plus diverses: fête nationale, cérémonies patriotiques, fêtes, manifestations folkloriques, rassemblement militaires. Il représente pour les exilés volontaires, pour les Suisses qui vivent hors de leur patrie, l'expression du pays resté aimé.

Ce fut, au cours du passé récent, l'hymne «O monts indépendants» qui obtint le plus d'audience, pour notre malheur, peut-on dire sans ingratitude. Nous avons trop longtemps, avec une coupable insouciance, exprimé notre patriotisme en adaptant des paroles qui paraissent aujourd'hui vides de sens, à une mélodie étrangère, anglaise, et, un temps, autrichienne aussi. Cela pouvait flatter les nombreux touristes britanniques en Suisse, étonner les autres et, ce qui est plus grave, mettre dans une situation fautive les Suisses à l'étranger célébrant la patrie par un emprunt malaisé à justifier.

Il ne faut pas le regretter, même sentimentalement, puisqu'il a retentit aux heures les plus critiques de notre histoire moderne et qu'il s'élevait au-dessus des drapeaux de notre armée. D'autres chants, souvent fort beaux, tentaient de s'imposer: «L'hymne à la patrie» de Suter, «Notre Suisse» de l'abbé Bovet, notre grand chantre «L'hymne suisse» de P. Müller, et, enfin, le «Cantique suisse» de Zwysigg.

Le Cantique suisse C'est ce dernier que le Conseil fédéral, après de nombreuses enquêtes et consultations, a décidé de proposer au peuple suisse, à l'essai, jusqu'à fin 1964, année de l'Exposition nationale, comme hymne national officiel. Le choix ne pourrait être meilleur. La musique est ardente, pleine de ferveur et d'élan, ce qui manquait sans aucun doute à «O monts indépendants», traînant. Quelle belle envolée avec «au ciel monte plus joyeux» suivi, il est vrai, d'un passage plus difficile: des accents émus d'un cœur pieux. Il importe maintenant, qu'il soit en avoir une indigestion, qu'enfants et adultes se familiarisent avec ce chant sans le concours d'un directeur et de sa baguette!

En réalité, tout hymne national vraiment populaire, à la portée de chacun, aimé de tous, jaillit spontanément, répond à l'enthousiasme commun, il «électrise», dans les heures graves comme dans les heureuses. C'est le cas, semble-t-il, de «La Marsaillaise» et de «La Brabançonne». La Suisse, avec ses quatre nationales, n'était pas propice à la composition d'un tel hymne, des paroles différentes devant être adaptées à un air unique. Il sera peut-être indiqué à l'avenir de désigner un poète et un compositeur de chacune de nos langues, afin d'adapter parfaitement l'hymne national aux diverses régions.

J.-E. Chable

Loto Géant • Riddes • 5 novembre

13.000
FRANCS
de lots

LA FABRIQUE VALAISANNE DE TISSUS & COUVERTURES S.A.

S I O N
engage
Ouvrières & Ouvriers

Places stables.
Semaine de 5 jours.
Entrée de suite.

S'adr. au Bureau de l'Usine à Sion,
Tél. (027) 2 20 65 et 2 20 66.

NECCHI

La machine à coudre portable, moderne avec ou sans boutonnière, et broderie automatique. Elle enthousiasme chaque ménagère grâce à sa beauté, à sa simplicité, à sa si haute qualité. Elle coud et reprise les tissus les plus épais et les plus minces, sans qu'il soit nécessaire de changer la tension du fil. La NECCHI automatique est la seule machine au monde qui reprise automatiquement.

Son prix est exceptionnellement favorable. Garantie et l'instruction gratuite. Sur demande facilités de paiement. Votre ancienne machine sera avantageusement reprise.

Demandez l'offre ou une démonstration à domicile sans engagement de votre part à l'agence générale pour la Suisse des machines à coudre NECCHI.

Wettstein Seyon 16, Neuchâtel

Tél. (038) 5 34 24

Si vous désirez améliorer votre situation, demandez si votre région est encore libre pour la vente des machines à coudre NECCHI.

Occasion :

groupe motofaucheuse et motopompe 300 l. Bucher et Birchmeier 1.500 fr. bon état de marche. Tél. 2 29 88.

A vendre sur le territoire de Martigny-Bâtiatz

Un champ

de 3.000 m² bien arborisé. Ecrire sous chiffre P 90870 S à Publicitas Sion.

Région MARTIGNY

A vendre, dans mayens, une **maison** D'HABITATION avec eau et électricité. Route carrossable. S'adresser sous chiffre P 13408 S à Publicitas S.A. Sion.

Hôtel du Cerf à Sion cherche

SOMMELIERE

Entrée immédiate. Tél. 2.20.36.

Jeune homme, 16 ans, cherche place comme

apprenti coiffeur

Dames, év. aussi Messieurs. Libre tout de suite. Faire offres sous chiffre P 125 - 3 S à Publicitas Sion.

COMPTOIR
MARTIGNY
STAND
50
LANGEL
HORLOGERIE

A vendre **VW - Luxe** modèle 1958, parfait état. Tél. (027) 2.23.92.

On cherche pour saison d'hiver à VERBIER

1 CUISINIER (seul)

1 GARÇON DE CUISINE

1 FILLE d'office

1 LINGERE

1 GARÇON DE MAISON ou **PORTIER**

Pension-restaurant « La ROTONDE », Verbier. Tél. 7.15.28.

Pommes de terre

de consommation Bintje de 800 à 2000 kg, franco domicile. Demandez nos offres. S.A.V.A. Sté d'agriculture et de viticulture M. Gapré Aigle. Tél. (025) 2.21.08.

On cherche, pour jeune fille,

chambre confortable

avec si possible accès à la salle de bains. (Place du Midi, Av. de la Gare de préférence). S'adr. Café des Chemins de fer, P. Seiz, Tél. 2 16 17.

PERDU

entre Aigle - Martigny
1 SIEGE DE VOITURE vert, légèrement brûlé. Récompense Tél. (026) 6 02 86.

A vendre **Fourgon VW**

bon état. Prix Fr. 2.900.—
Tél. (027) 2.23.92.

A vendre **1 vache** grise, forte laitière, non portante. Tél. 4 41 36.

A vendre d'occasion **Tonneaux**

ronds et ovales de toutes contenances et

Pressoirs

de 1 à 20 brantées

S'adresser chez André Vergères, Conthey-Place. Tél. 4 15 39.

Nous cherchons

EMPLOYE (E) DE BUREAU pour travaux courants. S'adr.

Garage du Nord S. A.

Av. Ritz, Sion. Tél. (027) 2 34 44.

A VENDRE cause double emploi

1 COUVINOISE bois et charbon, émaillée brune,

1 fourneau cuisine

3 trous, plaques chauffantes, émaillé gris.

1 Simca Aronde

Le tout en parfait état. Prix intéressant. Tél. (021) 6 92 16 ou 6 92 34.

Jeune fille cherche place comme

DEMOISELLE DE RECEPTION ou **employée de bureau**

Ecrire sous chiffre P 21343 S à Publicitas Sion.

AVIS DE RECOMMANDATION

Les soussignés ont l'avantage de porter à la connaissance du public qu'ils ont remis le CAFE RESTAURANT DE L'OUEST A SION,

à Mlle Josiane Marin

Ils profitent de l'occasion pour remercier leur clientèle pour la confiance témoignée, et la prie de la reporter sur son successeur.

Mme et M. Maurice FOLLONIER-BOVIER, Sion

Me référant à l'annonce ci-dessus, j'avise l'ancienne clientèle et le public en général et mes amis que j'ai repris le jeudi 28 septembre le CAFE RESTAURANT DE L'OUEST, Sion, jusqu'ici exploité

par Mme et M. Maurice Follonier-Bovier, Sion

Par un service soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Josiane MARIN « Chez Josy »

ex-tenancière du Restaurant de Tourbillon, Sion.

Entreprise de génie civil cherche pour entrée immédiate ou à convenir

1 EMPLOYE DE BUREAU

pour chantier de montagne (caisse, facturation, paies, décomptes, charges sociales)

1 APPRENTI

OU APPRENTIE DE BUREAU

pour Sion.

1 APPRENTI-DESSINATEUR

pour Sion.

Offres par écrit sous chiffre P.13309 S à Publicitas Sion.

A LOUER

à Gravelone, pour le 1er octobre

chambre

à 2 lits. Tél. 2 20 41 ou 2 36 54.

Nous demandons **jeune fille**

pour aider au ménage. Bons gages. Tél. (027) 2 20 89.

CASSIS

bien enfaciné **à vendre**

50 ct. pièce, Baldwine, Wellington, Mendip-Cross.

S'adresser à Jérôme Favre, Les Agettes. Tél. 2 39 59 (le soir)

On cherche pour de suite

APPARTEMENT

de 4 pièces, éventuellement 3 1/2 pièces avec confort.

Ecrire sous chiffre P 21346 S à Publicitas Sion.

VOS **CHAUSSURES** chez **Banderet**

Grand-Pont, 14 Sion.

A louer **Chambre meublée**

Ecrire sous chiffre P 21340 S à Publicitas Sion.

Auberge du Midi, Ardon, cherche 2

Jeunes filles

pour aider à la cuisine et au café, gage à convenir. Entrée immédiate.

On cherche

SOMMELIERE

Sion, tél. 2.33.08.

On cherche

SOMMELIERE

S'adresser au Restaurant-Bar La Channe, Sierre. Tél. 5 14 80.

On cherche

SOMMELIERE

débutante acceptée. Gros gain, congés réguliers.

Café de la Poste, Saxon. Tél. 6 23 49.

On cherche pour tout de suite,

PERSONNE comme

porteuse d'illustrés

S'adr. à Madame G. Roten, rue des Tonneliers Sion.

On achèterait une **poussette**

d'occasion en bon état. Tél. 2 20 89.

Café-restaurant de « L'UNION », à Sion, cherche

REPLAÇANTE SERVEUSE

2 jours par semaine. Tél. 2.15.26.

A VENDRE

SUR SAILLON

20.000 m² de terrain

comprenant vigne en rapport et prêt à planter éventuellement avec habitation et grands locaux. Le vendeur pourrait rester intéressé et assurer l'exploitation.

Pour traiter s'adresser à

l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE

A LOYE

2 terrains à bâtir

5 frs. le m². Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion, tél. 2.26.08.

LA PATISSERIE - CONFISSERIE TEA - ROOM « LE CENDRILLON

M. et Mme Roger PIERROZ, MARTIGNY avisent leurs clients, amis et connaissances qu'ils ont

loué leur établissement

Ils profitent de l'occasion pour remercier chacun de la confiance qui leur fut toujours accordée. M. et Mme Pierroz auront beaucoup de plaisir à vous recevoir désormais à Verbier dans leur hôtel ROSALP agrandi, transformé et modernisé. Tél. (026) 7.13.28.



Nous cherchons, pour la Direction de notre Compagnie, à Berne, une

Sténo - dactylo

de langue maternelle française.

Nous vous offrons des conditions de travail très modernes (semaine de 5 jours, assurance de personnel).

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire, à la Direction de

La Générale de Berne
Compagnie d'assurances

On offre à vendre **jardin arborisé Golden**

avec récolte pendante, région Conthey-Châteauneuf. S'adresser à Mudry, Wissigen-Sion.

A VENDRE

EN VS

Hôtel

RESTAURANT

ancienne renommée, conviendrait à couple de cuisiniers. Prix Fr. 240.000.—

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE

A CHATEAUNEUF

1 modeste maison

avec appartement de 5 chambres, cuisine, salle de bains. Prix Fr. 37.000.—. Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A vendre une **Jeeps Land-Rover**

modèle 1955 en parfait état prix à discuter. S'adresser au Tél. (026) 6 30 05.

A REMETTRE

A SION

Salon de coiffure et PARFUMERIE

en plein centre des affaires.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE

A SION, SUR LE COTEAU

Place à bâtir pour villa

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

On cherche **Jeune fille**

pour le ménage. Entrée 1er ou 15 octobre. Fr. 200.— par mois. Un jet de congé par semaine.

P. Kalbermatter, Boulangerie, St-Léonard. Tél. 4 41 55.

A REMETTRE

A SION

commerce de textile

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE A

PLAN-MAYENS CRANS

Terrain d 13.000 m²

environ, accès, eau, électricité, téléphone.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

BASKET-BALL

Martigny - Sanas
27-82 (13-38)

MARTIGNY : M. Berguerand, G. Berguerand, Imboden, Rouge, Baumann, Fleury, Carron, Larossa.

SANAS : Rolaz I, Rolaz II, Dubray, Fiter, Guex, Sugnier, Du-toit, Jungo, Bally.

Arbitres : MM. Devanthery et Salzmann, Sion.

Martigny n'avait aucune illusion à se faire devant un adversaire de la classe de Sanas. Il n'en offrit pas moins une courageuse résistance et se permit même de faire jeu égal pendant les 10 premières minutes de la partie. Les Lausannois, magnifiquement emmenés par l'entraîneur Dubray et les frères Rolaz (internationaux), accélèrent l'allure et marquèrent dès lors à intervalles réguliers.

Leur supériorité s'accroît encore en seconde mi-temps et le score monta irrésistiblement. Martigny eut cependant le mérite de lutter, malgré la disproportion des forces, jusqu'au bout, ce qui lui valut d'atténuer le résultat en fin de match.

Obtenir 27 points contre Sanas peut être considéré comme flatteur. Bien peu d'équipes dans le groupe Vaud-Valais pourront en dire autant.

Df.

CLASSEMENT

1. Martigny	2 1 1 71-114 3
2. Sanas Lausanne	1 1 0 82-27 2
3. Sion	1 1 0 48-8 2
4. Vevey	1 1 0 55-34 2
5. Stade Lausanne	1 1 0 30-26 2
6. Lausanne Ville	1 0 1 26-30 1
7. Rosay Lausanne	1 0 1 32-44 1
8. Lausanne Sports	1 0 1 34-55 1
9. Sierre	1 0 1 8-48 1
Police Lausanne n'a pas encore joué.	

Renaissance à l'Octoduria

(DT). — Après une éclipse de plusieurs années, le « bulletin » de l'Octoduria, société fédérale de gymnastique de Martigny-Ville, vient de repartir d'un bon pas. Nous avons feuilleté avec plaisir le premier numéro d'une série que nous souhaitons longue et fructueuse. Ses rédacteurs donnent un écho très sympathique de la vie de l'Octoduria dans ses différentes activités et y mêlent un brin d'humour de bon aloi.

Bravo et joyeuse carrière à notre petit confrère.

Les équipes suisses s'entraînent : Pottier, blessé, n'a pas pu jouer

La préparation des cadres de l'équipe nationale en vue du match de Coupe du monde contre la Suède du 29 octobre à Berne s'est poursuivie mercredi soir. Karl Rappan avait choisi des adversaires de valeur pour donner la réplique à ses trois équipes. Il a malheureusement dû se passer de l'un des trois sélectionnés qui évoluent dans un club étranger, à savoir de Pottier, blessé. Voici les résultats enregistrés au cours de ces trois parties d'entraînement :

FC SINGEN - ESPOIRS SUISSES
2-2 (0-0)

Face à une équipe solide qui se trouve en tête du championnat d'Allemagne de deuxième division (ligue sud), les Espoirs helvétiques ont dû se défendre plus souvent qu'à leur tour. Le match nul qu'ils ont obtenu est un peu chanceux. En première mi-temps, leur ligne d'attaque n'eut que peu de chances de marquer. A la 35e minute, Niggeler manqua la meilleure occasion en expédiant son envoi par-dessus les buts adverses. Marti eut plus de réussite à la 48e minute. Son but fut toutefois compensé à la 63e

minute par Woldert. Sept minutes plus tard, Haberkorn donna même l'avantage à la formation allemande. Mais Gruenig rétablit l'équilibre à la 77e minute.

L'équipe helvétique, au sein de laquelle Marti fut le plus percutant, évoluait dans la composition suivante : Fink ; Hertig, Stehnenberger, Lustenberger (Hunziker) ; Quattropiani, Deforel ; Niggeler, Gruenig, Haldemann (Kunz), Marti et Kranichfeldt.

SUISSE B - FC PFORZHEIM
3-2 (1-2)

Au stade St-Jacques de Bâle, en lever de rideau du match de Suisse A, l'équipe B s'est trouvée aux prises avec une formation très combative. Menant par 2-1 au repos, l'équipe allemande se replia en défense et les Suisses prirent l'initiative des opérations. Les actions trop compliquées de leur ligne d'attaque et la distribution souvent irrégulière de la défense facilitèrent toutefois la tâche des Allemands qui purent de ce fait limiter les dégâts.

Le score fut ouvert par Frigerio sur passe de Frey à la 30e minute.

Aux 32e et 36e minutes, Heinrich II parvint cependant à renverser la situation au profit des Allemands. Après la pause, Frigerio rétablit l'équilibre à la 66e minute sur service de von Burg, puis donna la victoire à son équipe à la 71e minute, de nouveau sur passe de Frey. A noter qu'à la 75e minute, un tir de Heinrich II s'est égaré sur la transversale tandis qu'à deux minutes de la fin, Duerr a manqué la transformation d'un pénalty.

Les équipes étaient les suivantes : Suisse B : Elsener ; Kernen, Hofmann ; Fuhrer (Karrer), Winterhofen, Weber (Fuhrer) ; Armbruster, Hosp (von Burg), Frigerio, Frey et Duerr.

FC Pforzheim : Mlinaric ; Neureuter, Schefold ; Herr, Zatopek, Probst (Heinrich) ; Neumann, Sodermanns (Wirthwein), Traub, Heinrich II et Rosanowski.

SUISSE A - B. C. AUGSBOURG
1-3 (0-1)

L'équipe de Suisse A n'a pas enthouiasmé les 11.000 spectateurs présents autour de la pelouse bâloise. Loin de là. Elle a construit quelques bons mouvements mais elle ne sut que rarement les terminer victorieusement. Les Allemands du B. C. Augs-

bourg se sont fort bien comportés et ils eurent généralement l'initiative des opérations. Les changements effectués après la pause n'apportèrent guère de modification à la physionomie de la partie.

En raison de la disparition de Sidler, Meier dut même se consacrer à une tâche beaucoup plus défensive. Allemand n'a pas répondu à ce que l'on attendait de lui. On ne le vit guère que durant les dix dernières minutes. Après un bon départ, les Suisses baissèrent rapidement de rythme. Dès lors, les erreurs s'accumulèrent, ce qui ne manqua pas d'amener une juste défaite.

Les buts ont été marqués par Haller (sur pénalty pour faute de la main de Sidler) à la 11me minute, par Meier (sur foul-pénalty) à la 53e minute, par Kawan à la 65me minute et par Haller, peu avant le coup de sifflet final.

Les équipes étaient les suivantes : SUISSE A : Schneider, Sidler (Taccchella), Schneider, Grobety, Wuetrich, Taccchella (Mauron, Eschmann), Antenen (Rey, Mauron), Eschmann (Antenen), Robbiani, Meier et Allemand.

B. C. Augsburg : Zimmerli, Sterzik, Eberl, Maurus (Rauh), Hochstaetter I, Mueller, Kawan, Meier (Maurus), Ammer, Haller et Spaeth.

L'entraînement de nos skieurs valaisans

L'ACVS comme lors des années précédentes et dans la mesure de ses moyens, va aider nos meilleurs skieurs à poursuivre leur entraînement en vue des grandes compétitions de la saison prochaine. Dans ce but, le chef technique des alpins, M. Elie Bovier, appuyé en cela par le comité cantonal de l'association, a mis sur pied pour le 1er octobre prochain, à Martigny-Ville, un cours de mise en condition physique auquel les coureurs suivants ont été invités à participer (équipe valaisanne) :

DAMES. — Jeannette Gissing, Fernande Bochatay, Marie-Paule Fellay, Françoise Gay. Josiane Bulet sera absente pour la prochaine saison.

MESSIEURS. — Freddy Brupbacher, Alby et Régis Pitteloud, Jean-Louis Torrent, Jacques Fleutry, Edmond Décaillet, Simon Biner, Aloys Perren, Arthur Eholzer, André Guex, Jérôme Derivaz, Peter Franzen, Victor Perren, Roman Perren, Paul Gruber, Charly Fuchs, Oswald Supersaxo, Ambroise Andenmatten.

Il se déroulera à la halle de gymnastique et comprendra du travail pratique et une partie théorique traitant de la question de l'entraînement sur neige.

Aux cours d'entraînement sur neige qui auront lieu à Verbier du 1er au 5 novembre, du 8 au 12 novembre, du 16 au 19 novembre ; à Leysin du 29 novembre au 3 décembre, participera (sympathique innovation), l'équipe de l'Association romande des clubs de ski dirigée par Andreas Hefti.

Cette heureuse centralisation, la proximité des cours permettront de maintenir un rythme soutenu dans l'entraînement de nos espoirs et de renouer peut-être avec la victoire dans les grandes compétitions nationales et internationales.

Bon comportement des jeunes nageurs valaisans à Bâle

Dimanche s'est déroulée à Bâle, en présence d'un nombreux public et par un temps splendide, une rencontre interrégionale de natation à laquelle participaient de nombreux espoirs valaisans, qui s'y sont fort bien comportés.

Signalons l'excellent temps de Maya Hungerbühler, de Sion, qui réalisa dans les 200 m. brasse 3'12" 3/10, meilleur résultat de la journée. Voici d'ailleurs les principaux résultats :

Juniors, filles : 100 m. papillon, 6. Danièle Perrier, Sion, 1'52".
200 m. brasse, 1. Maya Hungerbühler, Sion, 3'12" 3/10 ; 6. Danièle Perrier, Sion, 3'39" 6/10.
Garçons, 100 m. dos : 3. Marc Mayoraz, Sierre, 1'20" 6/10.
100 m. crawl : 4. Claude Mabilard, Martigny, 1'14" 2/10.

Félicitons ces jeunes espoirs pour leurs brillants résultats, acquis sur le plan suisse.

COUPE D'EUROPE Juventus qualifiée

A Turin, en match retour comptant pour le premier tour de la Coupe d'Europe, la Juventus a battu Panathinaïkos d'Athènes par 2-1 après avoir mené à la mi-temps par 2-0. Le match aller s'étant terminé sur un résultat nul, l'équipe italienne est qualifiée pour les huitièmes de finale.

Les buts ont été marqués par Nicolle (20e), et Rossano (27e) pour la Juventus et par Kolwas (62e sur foul-pénalty) pour la formation grecque.

Pas d'élection du président de la FIFA pour le moment

Le nouveau président de la Fédération internationale de football (FIFA) ne sera peut-être pas élu avant mai prochain. En effet, le comité exécutif a décidé de remettre la question de l'élection du nouveau président au prochain congrès ordinaire de la FIFA qui se tiendra les 25 et 26 mai à Santiago du Chili. Cette décision devra être approuvée par les délégués au cours du congrès extraordinaire qui se tiendra jeudi et vendredi à Londres.

Le comité propose que M. Ernst Thommen (Suisse), président intérimaire depuis le décès de M. Arthur Drewry, assume cette tâche jusqu'au prochain congrès extraordinaire. Les trois autres candidats à la présidence (Ottorino Bassi, Dr Andrejevic et sir Stanley Rous) retireraient leur candidature. M. Kaiser (Suisse), secrétaire de la FIFA, a déclaré que le comité exécutif avait discuté l'article 43 concernant l'élection du président. C'est à la suite d'une différence d'interprétation entre le texte anglais et le texte français du dit article que la question de la succession de M. Drewry a été remise. Le texte français stipule que l'élection d'un nouveau président en cas de décès doit être faite « au plus prochain congrès ». Le congrès qui se déroulera jeudi et vendredi à Londres n'étant qu'un congrès extraordinaire chargé des statuts de la FIFA, M. Kaiser spécifia que l'élection du nouveau président ne pouvait se faire qu'au prochain congrès ordinaire de cette fédération. Le comité exécutif demandera jeudi aux délégués d'accepter de remettre cette élection.

D'autre part, le comité exécutif a décidé de suspendre la Fédération sud-africaine à la suite de la politique de discrimination raciale pratiquée par celle-ci envers les footballeurs noirs de l'Afrique du Sud. Le secrétaire de la FIFA a déclaré à ce sujet : « Ce n'est pas une emulsion, ni une radiation. La Fédération sud-africaine restera membre de la FIFA mais elle n'aura pas le droit de prendre part au football international ni de voter au congrès. Ce sera au prochain congrès ordinaire de la FIFA à Santiago du Chili de décider si elle sera maintenue au sein de la FIFA ».

Tir : championnats romands à Delémont

A 300 M. L'EQUIPE VALAISANNE AMPUTEE DE L'UN DE SES MEILLEURS ELEMENTS, CEDE LA 2ème PLACE A L'EQUIPE VAUDOISE POUR 7/10e DE POINT.

Nous avons eu plusieurs fois cette année, l'occasion de parler des prouesses des tireurs valaisans, notamment au match Vaud-Valais-Genève, ainsi qu'à l'épreuve de sélection des championnats suisses et au championnat valaisan. Les fribourgeois surtout et les vaudois ne restaient pas en arrière et les spécialistes de nos grandes compétitions de tir prévoient pour le championnat romand de cette année, des résultats nettement supérieurs à ceux d'il y a deux ans.

C'était méconnaître le difficile stand de Delémont, ainsi que les mauvaises conditions d'éclairage que les tireurs y trouvèrent dimanche dernier ; Simonet, membre de l'équipe nationale et Forney, candidat sérieux à cette équipe ne réussirent respectivement que 548 et 528 et connurent certains moments de véritables difficultés. L'équipe valaisanne ne devait naturellement pas y échapper, alors qu'elle se présentait à ces championnats romands, nettement handicapée par l'absence de Truffer, retenu par ses obligations professionnelles. Ce dernier était remplacé par Cottagnoud de Vétroz qui tira pour la première fois avec l'équipe cantonale, tandis que Amacker et le jeune Ducret de St-Maurice tiraient comme remplaçants.

Comme la plupart de leurs concurrents des cinq autres cantons, les nôtres commencèrent par les passes à genou :

Blatter	92-90
Gex-Fabry	92-89
Cottagnoud	89-87
Guerne	80-89
Grenon	78-84

Lamon	89-86	Grenon	495	Luisier	486
Schnorhk	92-93	Ducret (remplit)	512		

A noter dans cette position la belle prestation de Schnorhk, et qui lui valut le titre de champion romand à genou.

Puis ce fut le tir debout, toujours très pénible et difficile, et qui dimanche tout particulièrement exigeait un courage et une volonté de tous les instants, pour ne pas rester démoralisé après les mauvais coups dus aux conditions atmosphériques :

Blatter	81-78
Gex-Fabry	81-80
Cottagnoud	73-73
Guerne	79-89
Grenon	71-81
Lamon	81-83
Schnorhk	76-78

Dans sa seconde passe, Guerne s'est particulièrement distingué, et son total dans cette position et en dépit de la première passe qui fut laborieuse, lui a valu le troisième meilleur résultat de la journée (Simonet 174, Jaquet 169, Guerne 168).

Enfin nos valeureux valaisans terminèrent par la position couchée, où ils perdent automatiquement des points sur leurs adversaires, mieux outillés comme armes :

Blatter	91-90
Gex-Fabry	90-90
Cottagnoud	89-89
Guerne	87-83
Grenon	89-92
Lamon	95-91
Schnorhk	94-96

Le total pour chacun d'eux donnait donc :

Schnorhk	529
Lamon	525
Blatter	522
Gex-Fabry	522
Guerne	507
Cottagnoud	500

et une moyenne pour l'équipe de 514,285, nettement inférieure à celles enregistrées aux compétitions de ces deux dernières années. Sur la base des résultats obtenus dernièrement tant au championnat suisse qu'au championnat valaisan, et à condition de pouvoir compter sur aucune défection, nous pouvions compter sur une moyenne voisinant les 530 points. Cela n'a pas pu être le cas, en raison des motifs invoqués plus avant.

Au championnat suisse le 27 août, nos tireurs s'étaient surpassés, et en sont récompensés, puisque sur 30 tireurs (y compris les membres de l'équipe nationale) sélectionnés sur l'ensemble du territoire suisse pour l'ultime épreuve de dimanche prochain à Pratteln, il y aura les cinq valaisans suivants : Blatter, Gex-Fabry, Guerne, Lamon et Schnorhk.

Nous leur souhaitons bonne chance et sommes persuadés que parmi l'élite des tireurs du pays, ils feront honneur à notre canton.

A 50 mètres, il y a progrès, mais notre équipe est dans une période transitoire entre le pistolet d'ordonnance et le pistolet de match qui exige un entraînement journalier et une longue période d'adaptation. Nous avions donc deux tireurs au match qui sont en rodage ; deux qui s'entraînent déjà au match, mais qui n'ont pas osé affronter la compétition avec cette arme, et deux seulement avec leur arme habituelle, le pistolet d'ordonnance.

Woltz	508
Borgeat	507 (match)
Ls. Heinzmann	507
Ducret	503
Jos. Heinzmann	484
Bessard	482 (match)

Remplaçants :	
Gabioud	505



L'Agaunois Henri Schnorhk s'est particulièrement distingué en décrochant le titre romand en position à genoux.

LNA : tâche difficile pour les clubs romands LNB : les poursuivants de Sion se rencontrent

LIGUE NATIONALE A

Bâle-Lugano
Bienne - Fribourg
Lausanne-Lucerne
Schaffhouse-Grasshoppers
Young Boys-Granges
Young Fellows-La Chaux-de-Fonds
Zürich-Servette

On sait que Lugano est faible à l'extérieur et les Rhénans devraient normalement l'emporter bien qu'ils ne soient pas au mieux de leur forme (match nul dimanche passé à Fribourg). Ce même Fribourg s'en ira à Bienne où les locaux paraissent se retrouver, ayant obtenu dimanche leur première victoire à Lucerne. Ils seront donc des favoris logiques. Lausanne, seul club romand à jouer sur son terrain, viendra sans doute à

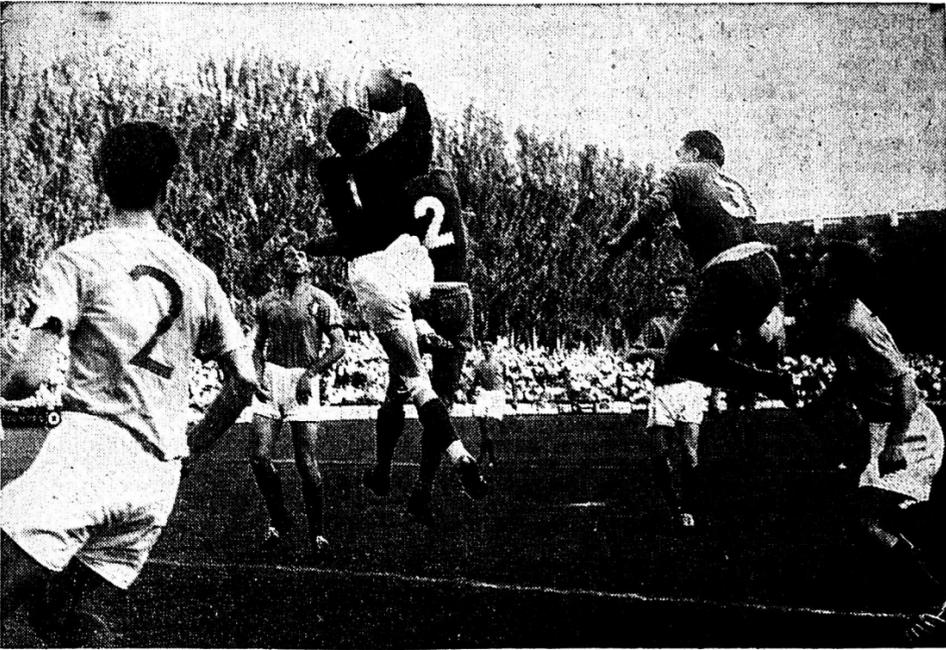
LIGUE NATIONALE B

Aarau-Vevey
Bellinzzone-Berne
Brühl-Sion
Chiasso-Thoune
Martigny-Winterthour
Porrentruy-Bodio
U.G.S.-Yverdon

Contre Aarau, Vevey a fait deux fois match nul l'an passé. En sera-t-il de même cette fois? Pour notre part, nous optons plutôt pour une victoire argovienne. Sur son terrain, Bellinzzone a de fortes chances de s'approprier deux points contre Berne car les visiteurs n'ont guère été brillants ces derniers dimanches. Sion, leader de LN B, s'en ira à St-Gall y rencontrer la coriace équipe de Brühl qui n'a cependant convaincu personne au cours de ses

classement. Les Bas-Valaisans sont actuellement en excellente position et ils feront tout pour gagner encore un rang ou deux et s'approcher du même coup de leur rival, le F.C. Sion. Il semble bien que les deux points ne doivent pas leur échapper dimanche et les Octoduriens sont prêts à profiter de la défaillance éventuelle de Chiasso ou Thoune.

Porrentruy, le surprenant vainqueur de Thoune, accueillera Bodio. Ce match entre néo-promus, au vu des derniers résultats, devrait revenir aux Jurassiens. Quant à U.G.S., assez malchanceux il faut bien le dire dimanche passé à Sion, il semble de taille à vaincre Yverdon, assez décevant cette saison. Mais il faudra pour cela que la défense genevoise tienne le coup jusqu'au bout dans ce derby romand.



La défense lucernoise, opposée ici aux Bâlois Weber et Michaud (No 2 et 3), aura de la peine à résister aux offensives lausannoises. Pourtant le gardien Permunian et les arrières Schumacher (à g.), le Valaisan Cerutti (en position repliée) et Arn (à l'extrême droite) ne seront pas battus sans avoir chèrement défendu leurs chances.

bout des Lucernois battus dimanche à la surprise générale. Bien que les Grasshoppers doivent se rendre sur les bords du Rhin, ils ne feront sans doute qu'une bouchée du modeste Schaffhouse. Quant au champion suisse Servette, il a manifesté un peu de lassitude dimanche dernier et ses supporters sont inquiets avant le déplacement à Zurich où les locaux sont actuellement en grande forme.

dernières prestations. N'oublions pas pourtant le sévère 6-0 infligé l'an dernier aux Sédunois. Certes le moral des Valaisans est actuellement au beau fixe et ils devraient logiquement l'emporter. Mais les déplacements en terre alémanique sont toujours dangereux. La lutte sera chaude entre Chiasso et Thoune car ces deux clubs sont les poursuivants directs du leader Sion, qu'ils talonnent à deux longueurs. L'une de ces deux équipes devra forcément laisser des plumes dans l'aventure, ce qui ne peut que profiter aux Sédunois, pour autant que ces derniers gagnent, bien sûr... Martigny, après sans succès assez inattendu de Vevey, recevra la visite de Winterthour, avant-dernier au

PREMIERE LIGUE

Etoile Carouge-Versoix
Le Locle-Monthey
Longeau-Malley
Rarogne-Cantalonal
Sierre-Boujean 34

Versoix a très mal débuté cette saison et c'est pourquoi Carouge l'emportera vraisemblablement dimanche. Les Montheyens, de leur côté, n'ont plus le souci de la Coupe Suisse et pourront se consacrer totalement au championnat dans lequel ils n'ont obtenu que des victoires pour l'instant. Au Locle, leur tâche sera ardue mais les hommes de Gély peuvent parfaitement gagner. Malley s'inclinera probablement à Longeau où les locaux sont toujours redoutables.

Deux matches en Valais pour terminer : d'abord à Rarogne, les Haut-Valaisans recevront la visite d'un prétendant sérieux à l'ascension en LN A, le FC Cantonal. Partie difficile pour les locaux qui pourront cependant compter sur leur public pour les soutenir... moralement. Quant au FC Sierre en plein redressement, il nous semble en mesure de confirmer contre Boujean 34 sa victoire en Coupe suisse.

J.-Y. D.

Derby St-Maurice-Muraz en deuxième ligue

DEUXIEME LIGUE

Fully I - Vernayaz I
Saillon I - Chippis I
St-Maurice I - Muraz I
Ardon I - Grône I
Monthey II - Brigue I

Fully est une équipe dynamique et volontaire, de sorte que Vernayaz est loin d'avoir gagné d'avance contre un tel adversaire. Saillon, premier du classement, recevra la visite de Chippis et semble en mesure de l'emporter, bien que les Chippillards aient obtenu dimanche un méritoire match nul.

Le FC St-Maurice rencontrera en terre agaunoise Muraz, le récent tombeur du leader. Que sortira-t-il de cette rencontre qui s'annonce terriblement indécise? Réponse nous sera donnée dimanche soir. Partie indécise également entre Ardon et Grône, deux clubs de forces sensiblement équivalentes. Quant aux réserves montheyennes, elles auront bien du mal à imposer leur loi au FC Brigue, bien que les Haut-Valaisans soient assez irréguliers.

QUATRIEME LIGUE Groupe I

Lalden II - Montana II

Pas de net favori pour cette partie entre deux équipes assez faibles.

Groupe II

Savièse II - Ayent I
Lens II - Vex I
Evolène I - Bramois I
Ayent II - Savièse I

Savièse et Ayent seront opposés sur deux fronts. Dans les deux cas, il semble bien que la première équipe de chaque club réussisse à s'imposer avec plus ou moins de facilité. Lens II recevra Vex qui vient de remporter deux belles victoires consécutives. Les visiteurs partiront donc favoris. A Evolène, les locaux auront bien du mal à gagner contre Bramois, équipe solide et volontaire.

Groupe III

Bagnes I - Fully II
ES Nendaz I - Saillon II
Vollèges I - Saxon II

Bagnes et Vollèges nous paraissent mieux armés que leurs adversaires respectifs, alors que le match Nendaz-Saillon II est placé sous le signe de l'incertitude.

Groupe IV

St-Maurice II - Troistorrents II
Vionnaz I - Troistorrents I
Muraz II - St-Gingolph I

Là aussi, on peut désigner deux favoris qui sont St-Maurice II et St-Gingolph. Quant au match Vionnaz-Troistorrents, il est certainement le grand choc du jour dans ce groupe.

Juniors A - Interrégionaux

Martigny I - Monthey I
Servette I - Etoile Carouge I

Chailly I - UGS I
Lausanne Sports I - Sion I
Fribourg I - Yverdon I

Juniors A - 1er degré

Vernayaz I - Sierre I
Saillon I - Monthey II
Sion II - Leytron I
Brig I - Grône I

Juniors A - 2me degré

Lens I - Raron I
Granges I - Chippis I
Steg I - Lalden I
Varen I - Lens II
Brig II - Visp I
St-Léonard I - Savièse I
Savièse II - Erde I
Ardon I - Châteauneuf I
Conthey I - Ayent I
Chamoson I - Bramois I
Fully I - Martigny II
Saxon I - Riddes I
St-Maurice I - Muraz I
Vollèges I - US Port-Valais I

Juniors B

Grône I - Sierre I
Visp I - Naters I
Monthey I - St-Gingolph I
Orsières I - Saxon I
Sion II - Leytron I

Juniors C

Salgesch I - Naters I
Sion I - Ardon I
Sion II - Saillon I
Grimisuat I - Saxon I
Evioussat I - Fully I
Vernayaz I - Martigny I
Vionnaz I - St-Maurice I
Muraz I - Martigny II

SAMEDI 30 SEPTEMBRE CHAMPIONNAT SUISSE

Juniors B

Raron I - Sion I

Juniors C

Chippis I - Sierre II
Sierre I - Visp I
Châteauneuf I - Sion III

CHAMPIONNAT CANTONAL Coupe Valaisanne (3me tour)

Visp I - Raron II
Grône II - Lalden I
St-Léonard I - Châteauneuf I
Sion I - Grimisuat I
Sierre II - Lens I
Vétroz I - Conthey I
Martigny II - Vernayaz II
Riddes I - Orsières I
Evioussat I - Collombey II
Vouvry I - Collombey I

Les derniers représentants de 4me ligue ont de fortes chances de disparaître de la Coupe valaisanne. On peut peut-être faire une exception pour Grône II qui conserve ses chances contre Lalden.

Les autres parties seront sans aucun doute très disputées et il s'avère bien difficile de désigner des favoris. Citons peut-être quand même les noms de Lens I, St-Léonard I, Grimisuat I, Vétroz I, Orsières I et Vouvry I, mais sans engagement aucun!

J.-Y. D.

A REMETTRE DANS GRAND VILLAGE PRES DE SION EN PLAINE

commerce de CONFECTION

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE REGION ST. RAPHAEL / SION

Beau terrain de 12.000 m2 environ.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A REMETTRE A SION

Café

RESTAURANT

avec salle pour société, jardin. Seront prises en considération les demandes de cuisiniers restaurateurs.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE SUR LA COMMUNE DE CHAMOSON

VIGNE

6.550 m2 plantation pouvant être travaillée à la machine, accès en véhicule.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE

1 forêt accessible en camion

14.000 m2 env. prix bas.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

A VENDRE A WISSIGEN - SION ET A L'OUEST DE LA VILLE

Beaux terrains

pour construction de bloc, excellente situation.

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, 20 rue des Portes - Neuves à Sion. Tél. 2 26 08.

Lisez tous la Feuille d'Avis

CHASSEURS...

Pour conserver vos gibiers louez 1 case au Congélateur collectif SI le Tunnel, à Sion. Rens. : Gérance de La Sédunoise, Gd-Pont, 18. Tél. 2 16 37

A L'OUEST...

DU NOUVEAU !!!

En effet, il y a du nouveau à l'Ouest, vu que dès jeudi 28 septembre, la sympathique et dynamique ex-tenancière du Café de Tourbillon de Sion,

Mademoiselle Josiane MARIN « Josy » pour les amis, reprendra l'exploitation du Café-Restaurant de l'Ouest à la rue de Lausanne. Qu'on se le dise!!!

(Voir aux annonces s.v.pl.)

Championnat haut-valaisan de balle à la corbeille

VIEGE — Si peut-être les spectateurs de l'endroit ont boudé cette rencontre des gymnastes haut-valaisans, par contre presque chaque club des environs avait délégué une équipe à Viège dimanche après-midi. Il fallut faire vite puisque chaque équipe devait disputer 3 matches. Nous avons assisté à de belles empoignades et il fallut toute l'assurance des arbitres du jour pour garder bien en mains la direction du jeu. Petit à petit, les locaux prirent l'avantage et les deux équipes de Viège se portèrent au commandement des deux différents groupes. Seul un match de barrage avec prolongations a permis de désigner le vainqueur de cette journée. Quant au magnifique challenge de l'Association arrivé à Viège l'année dernière, il y restera pour une nouvelle

veille période de 12 mois.

Cette rencontre de dimanche a été une belle réussite, le temps magnifique ayant été de la partie, nos gymnastes haut-valaisans ont été enchantés des moments passés à Viège.

CLASSEMENT DU GROUPE A

- Viège I 3 6
- Gampel II 3 4
- Eyholz I 3 2
- Brigue 3 0

CLASSEMENT DU GROUPE B

- Viège II 3 5
- Eyholz II 3 4
- Gampel I 3 3
- Naters 3 0

Pour les 7e et 8e places : Naters - Brigue, 3-0 forfait.

Pour les 5e et 6e places : Gampel I - Eyholz I, 3-0 forfait.

Pour les 3e et 4e places : Gampel II - Eyholz II, 6-1.

Pour les 1re et 2e places : Viège I - Viège II, 6-4 après prolongations.

SUZE
L'apéritif des gens prudents

★ Le capitaine de l'équipe nationale du Danemark Poul Jensen, qui est âgé de 27 ans, est encore loin du record de Wright. Il a tout de même réussi l'exploit peu banal de jouer les 21 derniers matches internationaux de la sélection danoise.

MEMENTO

RADIO-TV

SOTTENS
JEUDI 28 SEPTEMBRE

18.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ;
18.15 Informations ; 7.20 Premiers propos ;
concert matinal ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission
ensemble ; 12.00 Midi à quatorze heures ;
12.35 Le quart d'heure du sport ; 12.35
diffusions un peu ; 12.45 Informations ;
13.00 Colonel-Docteur ; 13.05 Disc-O-Matic ;
14.00 Du film à l'opéra ; 14.00 Fin ; 16.00
n° 4 et 6 ; 17.00 Radio-Jeunesse ; 18.00
Information médicale ; 18.15 En musi-
que ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 19.00
Le jour en Suisse ; 19.15 Informations ;
19.30 Le Miroir du monde ; 19.50 Haute-
montagne ; 20.15 La Fête des vendanges à
pochâtél ; 20.45 A vous le chœur ; 21.10
Le coup du 2 décembre ; 21.30 Le Concert
du jeudi ; 22.30 Informations ; 22.35 Le
Miroir du monde ; 23.00 Ouvert la nuit ;
23.15 Fin.

Second programme
jusqu'à 19.00 Programme de Sottens ;
19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-
cinq heures de la vie du monde ; 20.12
à vitrine ; 20.20 Colonel-Docteur ; 20.30
Disc-O-Matic ; 21.05 Visiteurs d'un soir ;
21.15 Escapes ; 22.00 Swing-Sérénade ; 22.25
Premières notes, derniers propos ; 22.30
Programme de Sottens.

TELEVISION
18.30 L'heure des enfants ; 18.30 Fin ;
19.00 Téléjournal ; 20.15 Visite à nos cou-
sins ; 20.45 La Rose d'Or du Festival de
Montreux ; 21.30 Cocaine, film ; 21.55
Symphonie des Chambres fédérales ; 22.05
Rencontre de catch ; 22.30 Dernières infor-
mations ; 22.35 Téléjournal ; 22.50 Fin.

SIERRE

Casino (tél. 5 14 60) — « Sanctuaire » avec
les Montand. Dès 18 ans révolus.

Leurg (tél. 5 01 18) — « Chien de Pique »,
avec Eddie Constantine. Dès 18 ans ré-
volus.

Société de chant Edelweiss, Murax —
samedi et vendredi, à 20 h., répétition au
gymnase.

Basket-ball — Entraînement lundi et
mardi, à 19 h. 45, à la place des écoles.
Jeux tous les samedis, à 14 h.

Quinzaine valaisanne

du 18 septembre au 1er octobre, Quin-
zaine valaisanne du Vin, avec spectacle de
musique. « Le lac des cygnes », « Le Nid aux
lragas », « Les suites valaisannes » et « Le
village valaisan », Isabelle de Chevron.
Exposition des peintres valaisans et des
sculpteurs du dimanche au Relais du Manoir.
Fiesta Andaluza au Château de Villa.
Festivals — Ouvert jusqu'à 2 heures.

La Locanda — Tous les soirs, le quartet
français « Luciano », musique typique la-
tino-américaine. Ouvert jusqu'à 2 heures.
Pharmacie de service — Pharmacie LA-
THION.

SION

Arlequin (tél. 2 32 42) — « C'est arrivé à
Naples », avec Sophia Loren.

Lux (tél. 2 15 45) — « La jungle brési-
lienne », de Walt Disney.

Capitole — « La chevauchée des bannis »,
avec Robert Ryan.

Cinéma (tél. 2 25 78) — « L'atomique
M. Placide » avec Relys. Dès 16 ans.
Séance à 20 h. 30.

Club séduits de boxe — Reprise des
entraînements vendredi soir 29 septembre,
à 20 heures (salle Sacré-Cœur).

CSFA — Dimanche 1er octobre, sortie-
grillade dans la région d'Arbaz. Inscrip-
tions et renseignements jusqu'à vendredi soir au
tél. 2 36 58 ou 2 16 01.

Son et lumière — Chaque jour, au pré-
let de Valère, « Sion à la lumière de ses
étoiles ».

Société de développement — Les mem-
bres de la Société de développement de
Sion sont convoqués en assemblée géné-
rale extraordinaire, le mardi 3 octobre, à
20 h. 30, à l'hôtel de la Planta, à Sion.
Ordre du jour : procès-verbal ; contrat à
passer avec l'Association touristique du
Centre ; comptes ; divers. Etant donné
le caractère important que présente cette
assemblée, nous prions les membres qui
font partie de la société, de vouloir bien
y assister.

Chœur mixte du Sacré-Cœur —
Vendredi 29 crt, à 20 h. 30, répé-
tition pour les dames.

Deutschschweizer Gruppe Sitten —
Montag, 2. Okt. ab 1800 Monatsstamm im
Café Supersaxo.

Carefour des Arts — Exposition Henri
Roulet.

La Matze — Ouvert tous les soirs jus-
qu'à 2 h.

Pharmacie de service — Pharmacie de
QUAY.

RIDDES

SFG — Grande salle de l'Abeille, sam-
di 30 septembre, bal de la SFG l'Etoile.
Orchestre Michel Sauthier.

MARTIGNY

Etoile (tél. 5 11 60) — « La Française et
l'Amour ».

Corso (tél. 6 16 22) — « Le géant de Ma-
nathan ».

Samaritains — Ce soir mercredi, à 20 h.
30, exercices samaritains au collège.

MONTHEY

Monthéolo (tél. 4 22 90) — Voir annonce.

24 heures en Suisse - 24 h

Cinq cents chevreuils tués sur nos routes

GENEVE (Ais). — En 1960, le fonds
de solidarité du Touring Club suisse
pour les dommages causés par le gi-
bier est intervenu dans 610 sinistres
ayant touché ses sociétaires et a été
mis à contribution pour une somme
supérieure à 100.000 francs. Les mois
d'octobre (68 cas) et novembre (70),
furent les plus meurtriers pour les
hôtes de notre nature. En ce moment,
les conducteurs de véhicules à mo-
teur doivent donc redoubler de vige-
lance en campagne, surtout dans les
régions boisées.

(104), Argovie (52), St-Gall/Appenzell
R.I. (45), Grisons (41), Thurgovie (33),
Vaud (26), Neuchâtel (21), Soleure
(21), Fribourg (20).

Les animaux les plus fréquemment
accidentés : les chevreuils (538), les
cerfs (18), et les lièvres (14). Quelque
350 chevreuils trouvèrent la mort. Si
l'on songe que cette statistique en-
globes les seuls cas signalés au TCS
et que n'entrent donc pas en ligne
de compte les collisions non annoncées
ou qui ont été traitées par d'autres
milieux, on peut estimer à 500 le
nombre de chevreuils tués sur nos
routes.

Nominations dans les postes valaisannes

SION (FAV) — La direction du ler
arrondissement des postes vient de
procéder à différentes nominations
dans le canton du Valais.

M. Edgar Buttet est nommé commis-
caissier I à Monthey.
M. Georges Antille, secrétaire d'ex-
ploitation à Sierre.
M. Joseph Debons, aide postal I à
Montana-Vermala.

M. Edmond Wyden, aide postal I à
Viège.

MM. Henri Zufferey, Paul Lamon
et Charles Luyet, facteurs de lettres à
Sion.

Mme Edith Mathieu, dame aide
d'exploitation à Viège.
Buraliste et facteur postal à Sal-
gesch, M. Karl Montani.

A tous ces nouveaux employés de
la grande administration fédérale,
nous présentons toutes nos félicita-
tions pour leur nomination, et nos
meilleurs vœux dans leur nouvelle
activité.

Cambrioleurs à l'œuvre

GENEVE (Ais). — Des cambrio-
leurs qui s'étaient laissé enfermer
dans les locaux d'une maison de
transport à Cornavin, après avoir for-
cé plusieurs coffres, se sont emparés
d'une dizaine de mille francs et ont
disparu. Une enquête de la police
est en cours.

Ambassadeur de Suisse en Jordanie

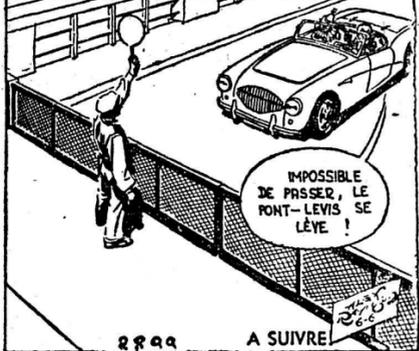
BERNE (Ais). — M. Guido Keel,
accrédité jusqu'à présent à Amman
en qualité de ministre de Suisse, a
été nommé ambassadeur de Suisse
en Jordanie, tout en conservant sa
résidence à Beyrouth.

Condamnation

SOLEURE (Ais). — Plusieurs per-
sonnes impliquées dans une affaire
d'atteinte à la pudeur d'un enfant
ont été condamnées à Soleure. Le
principal accusé, un électricien bien-
nois âgé de 24 ans, est condamné à
huit mois de prison sans sursis, sa
femme à deux mois avec sursis, un
coiffeur de 23 ans à deux mois avec
sursis et une femme de 20 ans à trois
mois avec sursis.

La sentence, prononcée il y a quel-
que temps, entre en vigueur mainte-
nant, des recours déposés à la fin
du procès ayant été retirés par la
suite.

Rip Kirby



Copyright by
COSMOPRESS, Genève

La Matze
BAR-DANCING
SION
PARC-AUTOS

ouvert tous les soirs
jusqu'à 2 h.
Roland Joris
Tél. 2 40 42

CLAUDE FARRERE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

la bataille

Il revoyait les tchayas et les ya-
doyas (Tchaya, maison de thé. Yadoya,
bergée) de village où l'avaient con-
duit, au hasard des chemins et des
sentiers, ses promenades des précé-
dentes semaines. Toute l'île de Kiou-
bou n'est qu'un immense jardin, le
plus joli, le plus verdoyant, le plus
harmonieux de la terre. Trois paysans
radieux repassèrent en trois ins-
tants sous les yeux de Felze: le col
Thimi, plus chatoyant qu'un vallon
de Suisse; la cascade de Kouannon,
avec ses cèdres noirs et ses érables
rouges; et l'adorable terrasse de Mo-
nax, qui domine un golfe méditerrané-
en entredeux montagnes écossaises.
Jean-François Felze, brusquement,
fit signe à un kourouma qui passait
à côté.
L'homme-cheval, empressé, vint
arrêter son véhicule contre le trot-
toir.

Un second coureur était venu s'ad-
joindre au premier, comme il sied pour
les courses fatigantes. La nuit était
fraîche; Felze assujettit autour de ses
jambes la couverture de laine brune,
s'enfonça dans les coussins, et regarda
les étoiles. Déjà la voiturette, au grand
trot des quatre jambes nues, jaunes
et musclées, avait dépassé la limite
des faubourgs, et roulait sur une route
déserte.

Presque au zénith, la lune luisait
dans le ciel nocturne, blanche com-
me un croissant de jade parmi la che-
velure bleue d'une moussmé. Et, tout
alentour, des nuages couleur de perle
flottaient, incessamment chassés, dé-
formés, métamorphosés par la brise.
Felze suivait des yeux leur vol chan-
geant, comme un tableau magique,
dessiné par le vent, coloré par la lune.
Dans le décor étoilé du firmament, des
figures pâles et floues s'agitaient avec
lenteur, et leurs gestes confus sem-
blaient le reflet mystérieux d'autres
gestes, de gestes réels et humains que
des êtres vivants accomplissaient sans
nul doute, dans la même seconde,
quelque part, sous l'infaillible miroir
des cieux.

Trois grands oiseaux noirs, cigo-
gnes ou grues, traversèrent tout à coup
la voûte lactée, volant à tire-d'aile des
montagnes de l'est aux montagnes de
l'ouest. Mais Jean-François Felze ne
les vit pas.

Jean-François Felze avait fermé les
yeux, obsédé par l'apparence bizarre
d'une grande nuée, qui allongea, pa-
reille à une femme demi-nue, cou-
chée sur un lit. Deux autres nuées,
toutes proches, se découpaient com-
me deux autres femmes, assises au-
près de la première, dans une attitude

d'extraordinaire intimité...

XX

Tcheou Pé-i, étendu sur trois nattes
au milieu de sa fumerie odorante, fu-
mait sa soixantième pipe, quand un
serviteur coiffé d'une toque à boule
d'albâtre (Mandarin de sixième classe.)
souleva le rideau de la porte, et, sa-
luant, selon la règle, la tête inclinée
bas, les poings réunis et secoués au-
dessus du front, supplia le maître de
daigner recevoir un message qu'un
étranger venait d'apporter.

Tcheou Pé-i soutenait dans sa main
gauche le bambou d'une pipe que l'en-
fant agenouillé près du plateau gui-
dait au-dessus de la lampe. Tcheou
Pé-i ne s'interrompit point, et ne re-
mua pas sa main. Mais, muet, il ferma
les yeux pour consentir.

Dans l'instant, le rideau de la porte
s'écarta encore et le secrétaire inti-
me, très vieux homme coiffé d'une to-
que à boule de corail ciselé (Mandarin
de deuxième classe.), entra. Correct, il
fit d'abord le geste de se prosterner.
Mais Tcheou Pé-i affable, se hâta de
l'en empêcher.

Debout, le secrétaire intime offrit le
message. C'était une lettre européenne,
contenue dans une enveloppe cachetée.
Tcheou Pé-i n'y jeta qu'un regard.

et permets que je t'ennuie et te fati-
e et permets que je t'ennuie et te fati-
gue; prête-moi ta lumière.
Les serviteurs présents reculèrent
aussitôt, avec la discrétion prescrite.
Seul demeura l'enfant préposé aux pipes,
parce que l'opium est au-dessus de
de tous les rites.
Le secrétaire, respectueux et prompt,

fouillait déjà sa ceinture, et, déta-
chant son stylet, fendait l'enveloppe:

— Je me conforme humblement, —
murmura-t-il, — à l'ordre de Ta-Jénn.
Et il délia la lettre. Ses yeux obli-
ques se rapetissèrent.

— Les nobles caractères, — annon-
ça-t-il, — sont de la langue que par-
lent les Fou-lang-sai.
— Lis avec ta science, — dit Tcheou
Pé-i.

Le secrétaire intime avait jadis ac-
compagné en Europe l'ambassadeur
extraordinaire. Et son français n'était
pas inférieur à celui de Tcheou Pé-i.

— Je me conforme humblement, —
dit-il encore, — à l'ordre très noble...
Et il commença de sa voix rau-
que, déshabitué des sens occidentaux:

Lettre du stupide Fenn à son frère
ainé, très vieux et très sage. Tcheou
Pé-i, le grand lettré, académicien, vic-
e-roi, et membre des conseils impé-
riaux.

Le tout petit salue jusqu'à terre
son frère aîné. Il lui demande, avec
dix mille respects, des nouvelles de
sa santé, et prend la liberté audacieuse
de lui envoyer cette lettre sans intérêt.

Le tout petit ose ensuite informer
son frère aîné d'une détermination
soudaine quoique réfléchie. Il est écrit
dans le Liou Iu: «Quand l'Empire est
bien gouverné, l'Empereur règle lui-
même les cérémonies et la musique.»
(Kouong fou Tzeu, livre VIII, chap.
XVI, § 3.) Le tout petit, aujourd'hui
même, a connu avec amertume le
deshonneur qui résulte de vivre dans
une principauté où les cérémonies sont
oubliées, la musique inharmonieuse,
et les remontrances inutiles. Il est
écrit dans le livre de Méng Tzeu:
(A suivre.)

Démonstration convaincante dans les hauts de Zinal



Démonstration du tir à la grenade antichar par le fusil d'assaut, qui, soit en tir direct, soit en tir courbe, a étonné par sa grande précision.

N'est-ce pas le colonel-divisionnaire Max Waibel qui disait, lors d'une conférence : « Aucune arme ne peut se prévaloir d'un passé historique aussi lointain que l'infanterie. Le fantassin est né avec la guerre... » ?

Ce fantassin est homme d'une infanterie dont l'aptitude première est de pouvoir combattre sur tous les terrains avec l'arme la plus simple et la plus efficace.

Nos troupes viennent d'être dotée du nouveau fusil d'assaut et se sont familiarisées avec lui pendant ce cours de répétition du Rgt. inf. mont. 6.

« Le moyen de feu essentiel de l'infanterie est le fusil d'assaut, arme personnelle du combattant. Elle doit lui permettre de résoudre les quatre missions de feu que comporte le combat de l'infanterie, dès l'échelon le plus bas (le simple combattant) : feu de masse rasant, défense antichars, lancement de grenades et de moyens fumigènes contre de petits objectifs. C'est dans les plus petits éléments de l'infanterie que réside notre plus grande force. A cet échelon — ajoutait le chef d'arme de l'infanterie — nous pourrions tenir tête à un ennemi supérieur en moyens. »

Il fallait en faire la démonstration aux civils ; et c'est à Zinal qu'elle a eu lieu hier.

Répondant à l'invitation du colonel Maurice Zermatten, commandant du Rgt. inf. mont. 6, quelques centaines de personnes se retrouvaient dans les hauteurs de Zinal pour suivre, avec intérêt, une démonstration du fusil d'assaut, suivie d'un exercice d'engagement d'une compagnie dans un secteur alpin.

Les invités

Les invités, parmi lesquels j'ai noté la présence de M. Dr Oscar Schnyder,

chef du Département militaire du canton du Valais, M. Louis Studer, chef des Services du Département militaire, MM. les colonels Edmond Giroud, François Meytain, Camille Sierro, M. le lt-col. Marclay, MM. les présidents Hilaire Pont, de St-Luc, Rémy Theytaz, d'Ayer ; des prêtres et d'autres personnalités valaisannes furent saluées par le colonel Zermatten sur les lieux de cette démonstration militaire.

Le nouveau fusil d'assaut

Il appartenait au capitaine EMG Pierre Pfefferlé, commandant du Bat. fus. mont. 12, de diriger la présentation du nouveau fusil d'assaut et l'exercice en question.

Après que le colonel Zermatten eut annoncé à M. Schnyder, conseiller d'Etat, le début des opérations, nous pûmes les suivre selon l'échelonne-



Le tir en rafale avec le nouveau fusil a fait sur les spectateurs une très forte impression.



Le canon antichar monté sur jeep a été présenté au public pratiquement pour la première fois en Suisse. Sa puissance de feu terrifiante a enthousiasmé tous les participants.

ment fixé par le programme.

A la Barma, nous voici en présence du fusil d'assaut dont je vous fais part de quelques-unes de ses caractéristiques, résumant celles de quatre armes de types différents. Il peut être engagé :

— comme arme à tir coup par coup précise pour les distances jusqu'à 600 m. et remplace ainsi le mousqueton.

— comme arme automatique pour les distances jusqu'à 600 m. en lieu et place du fusil-mitrailleur et de la mitrailleuse.

Dans ces deux cas on emploie la munition de 7,5 mm. (cartouche pour fusil, cartouche perforante, cartouche lumineuse).

— comme arme antichar pour les distances jusqu'à 150 m. en lieu et place de la grenade antichar du mousqueton. Dans ce cas, on emploie la grenade perforante à charge creuse 58 à fusil en tir à trajectoire tendue.

— comme mortier pour les distances jusqu'à 400 m. Dans ce cas, on emploie la grenade d'acier 58 à fusil et la gre-

« L'introduction du fusil d'assaut peut être considérée comme un événement dans l'histoire de notre défense nationale ».

Colonel Zermatten.



Spectateurs attentifs : de g. à dr., les col. Studer, Zermatten et Meytain ; le conseiller d'Etat Oscar Schnyder, M. le Dr H. Wuilloud et à droite, l'aumônier du Rgt., le cap. Charbonnet.

détente, le manchon, le dispositif de visée, le bipied, la crosse, la bretelle, le magasin.

Le dispositif de visée n'est ni celui du mousqueton, ni celui du FM. Il comprend : un dioptré rabattable, un guidon rabattable, un dispositif de visée pour tir nocturne enlevable.

AU POSTE 2 : les possibilités de tir au fusil d'assaut en 30 secondes comparativement aux possibilités de tir du mousqueton 31.

AU POSTE 4 : les grenades à fusil, suivi d'un exposé technique sur l'engagement de cette arme avec ces grenades qui sont indiquées plus haut dans ce reportage, plus les grenades d'exercice avec ou sans charge propulsive additionnelle.

AU POSTE 5 : la mise en parallèle de l'engagement du fusil mod. 25 et d'un groupe de fusiliers armés du fusil d'assaut modèle 57 à différentes distances (200, 400 et 600) et l'engagement des grenades à fusil 58 avec tir contre une silhouette de char à 35 m. de distance, puis à 100 m. ; un tir direct à 150 m. et 250 m., un tir courbe de 100 m. à 400 m.

De la théorie à la pratique

Passons au côté pratique de cette démonstration. Un engagement spectaculaire auquel prennent part des unités des Cp. EM fus. mont. 12, fus. mont. III-12, ld fus. mont. IV-12 et une demi-section canon antichar.

L'exercice appelle une situation que nous donne le capitaine EMG Pfefferlé :

— L'ennemi venant du sud et utilisant d'une part les hauts passages alpins entre les vallées de Zermatt et d'Hérens et d'autre part des moyens « hélicoptés », cherche à s'emparer des hauts plateaux afin d'en faire des bases de départ pour tomber dans le dos des fortifications de St-Maurice ou du Simplon. La région de l'alpe d'Arpilletta a été atteinte par une première colonne tentant d'occuper le plateau de Zinal.

Mission et combats

Une section renforcée (2 groupes de mitrailleurs) de la Cp. fus. mont. I-12 doit tenir le débouché nord du Val de Zinal, barrer les contreforts de la Garde de Bordon et le point 2587, empêcher toute infiltration ennemie sur les deux rives de la Navizence en direction d'Ayer.

Ce qu'on nous démontre

AU POSTE 1 : le fusil d'assaut, ses données techniques, les différentes parties de l'arme ; le canon, la boîte de culasse, la culasse, le dispositif de

effectuée par des troupes du Rgt. Inf. mont. 6

Cette mission évoluera au rythme du développement de l'action dans le cadre d'un exercice, où attaques et contre-attaques nous donnent l'occasion d'éprouver l'efficacité de cette infanterie de montagne disposant de moyens techniques développés à un haut degré.

Les phases du combat mettent en jeu une puissance de feu extraordinaire contre laquelle s'anéantira l'ennemi supposé.

Nous assistons à un nettoyage foudroyant du fond et des flancs du val de Zinal au moyen des fusils d'assaut, des mitrailleuses, des rockets, des canons « Bates » montés sur jeep et des lance-mines.

Ainsi s'est achevée cette démonstration convaincante et un combat exigeant autant de confiance en soi, de discipline que de hautes qualités militaires en complément d'un armement adéquat, démonstration au terme de laquelle M. le colonel Zermatten a pu dire que notre infanterie est armée aujourd'hui aussi bien qu'elle peut l'être, à l'égal de toutes les infanteries du monde.

ten a pu dire que notre infanterie est armée aujourd'hui aussi bien qu'elle peut l'être, à l'égal de toutes les infanteries du monde.



Ayer, en guise de conclusion, le Conseil d'Etat, le Conseil communal et le Rgt. avaient organisé une réception, à la fin de laquelle M. le colonel Zermatten adressa des remerciements aux autorités du pays et des félicitations au cap. EMG Pfeifferlé qui dirigea avec beaucoup d'autorité l'exercice que nous suivîmes tous en prenant conscience de notre force armée défensive.

A l'échelle de la compagnie engagée mercredi matin dans les hauts de Zinal, nous avons une image valable de la puissance de feu de l'infanterie suisse. Confiance donc en notre armée !

F.-Gérard Gessler.



Tir direct avec grenade antichar au moyen du fusil d'assaut.

Dans le cadre d'un exercice du Rgt. Inf. Mont. 6 Bleu et Rouge s'affrontent dans le centre du Valais depuis hier soir

Pour terminer le cours de répétition, les troupes du Rgt. Inf. Mont. 6 ont été engagées dans un exercice qui oppose le parti « Bleu », formé des comp. DCA 6 ; grenadiers 6 ; anti-chars 6 ; bat. sap. 10, commandés par la circonstance par le major Raymond Blanc) au parti « Rouge » (rég. Alpini - Bat. 9, 11 et 12 placés sous les ordres, du lieutenant-colonel Louis de Kalbermatten). L'artillerie, soit les bat. obus. 25 et 26 sont subordonnés au rég. « Alpini ».

En vue d'opérations futures, Rouge désire s'emparer des aérodromes de la vallée du Rhône et de l'Engadine. Pour exécuter cette opération, il engage différents corps aéroportés.

A l'intention du Bleu, un bulletin d'information de la Brig. fort. 10, dont il renforce le dispositif, indique que des troupes Rouge aéroportées ont été larguées vers 17 heures dans la région de Viège ; dans le val d'Anniviers ; région Vissoie-Pinsec ; dans la région Leytron-Riddes. Ces troupes sembleraient vouloir se regrouper pour s'emparer des aérodromes et des ponts entre Sion et Tourtemagne.

Mission du parti Rouge :

Le commandant du rég. « Alpini » est chargé d'exécuter l'opération « Valais » prévue de la façon suivante : Le bat. 8 se met en mesure de s'emparer de l'aérodrome de Sion en progressant de la région Leytron-Riddes où il se regroupera.

— Le bat. 11 se met en mesure d'appuyer le bat. 12 sur l'aérodrome de Sion.

— Le bat. 12, en mesure de s'emparer de l'aérodrome de Sion, en progressant de la région Chalais, en direction de la capitale.

Mission du parti Bleu :

— Ralentir l'avance de Rouge entre Gampel et le bois de Finges.

— Barrer le front-est de la vallée du Rhône sur la ligne Leuk-Bois de Finges.

— Ralentir le progrès Rouge dans la région Chalais-Vercorin-Granges.

— Barrer la vallée du Rhône front-est sur la Liègne.

— Retarder le regroupement Rouge dans la région Leytron-Riddes.

— Barrer la vallée du Rhône front-ouest sur la Lizérne.

A l'heure où nous téléphonons ces lignes, les commandants des deux partis ont donné les ordres d'engagement à leurs troupes depuis quelques heures déjà. Celles-ci progressent de part et d'autre mais s'affrontent en des combats qui se poursuivront tard dans la soirée et ne se termineront qu'aujourd'hui vers midi.

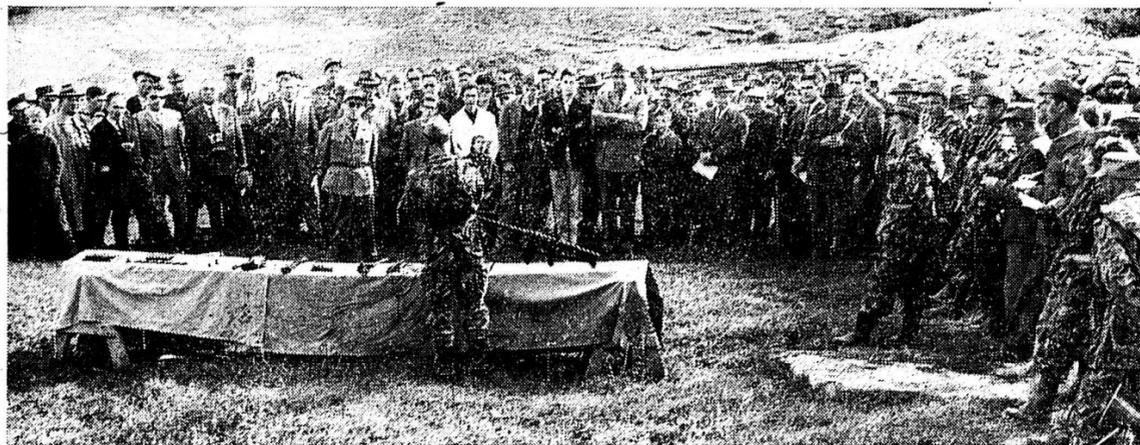
Nous donnerons un reportage détaillé de cet exercice dans notre prochain numéro.

En dernière heure, nous apprenons que Bleu a détruit les installations et les pistes des aérodromes de Tourtemagne et de Rarogne. Il effectue de nombreuses destructions sur les axes de la vallée du Rhône pour freiner les mouvements de Rouge.

f.g.g.



Le capitaine EMG Pfeifferlé dirige les exercices du fusil d'assaut.



De nombreux officiers supérieurs, des civils et même des religieux (le Rd curé de St-Pierre-de-Clages, extrême g.), assistent ici à l'explication détaillée donnée par le Lt. Pôt du Bat. 12.

Après Emile Gardaz... Joël Curchod !

En réponse à l'article que nous avons publié dans ce journal, le 23 septembre dernier, M. Joël Curchod nous a adressé, dans la « Feuille d'Avis de Lausanne », de mercredi, une lettre ouverte précédée d'un chapeau où nous trouvons ceci : « Le dernier billet aigre-doux d'Emile Gardaz, paru dans notre Magazine No 148, s'étonnait sans méchanceté qu'un colonel valaisan ait pu demander à son régiment de mettre en pratique « l'esprit para ».

L'auteur de ce chapeau ridicule a-t-il lu le billet en question ?

Nous en doutons.

Où alors — nous pourrions à la rigueur lui pardonner cela — connaît-il la valeur des mots ?

Sans méchanceté ?

Allons donc !

Quand M. Emile Gardaz dit, s'adressant à M. Maurice Zermatten : « Vous abusez de votre casquette et de vos galons. Vous abusez aussi de votre prestige... », n'use-t-il pas de la plus infecte des méchancetés ?

Pour M. Joël Curchod, défendre

la-patrie avec le courage d'un parachutiste, semble être une escroquerie, l'escroquerie, dit-il, que j'aurais proposée au peuple suisse. D'une autre plume que la sienne, un tel propos m'eût étonné. Mais pour qui connaît le « patriotisme » de certains milieux de la radio...

L'esprit para, pour M. Joël Curchod, est le contraire de l'esprit patriotique. C'est donc qu'il ne connaît ni l'un ni l'autre de ces esprits. Les parachutistes ont donné, depuis qu'ils ont été incorporés aux armées d'élite, des preuves éclatantes de leur courage. On les a cités en exemple un peu partout. On les a décorés. Mais M. Joël Curchod préfère rappeler l'Algérie et le Congo... Oublie-t-il — ou veut-il l'oublier — que le courage des hommes qui ont participé à ces conflits n'a jamais été mis en doute pour autant. Ils ont obéi.

Et ça aussi c'est du patriotisme !

Simplement.

Mon point de vue est aussi celui du pays tout entier — excep-

tions faites de quelques « cas isolés ». A preuve : les innombrables messages que nous avons reçus et la visite à nos bureaux de plusieurs soldats, faisant justement partie du régiment valaisan, qui ne nous ont pas caché, eux à qui il a été demandé d'avoir l'« esprit para », leur dégoût pour le papier de votre ami, auquel ils ne manqueront pas d'associer le vôtre si la « Feuille de Lausanne » venait à leur tomber dans les mains.

Nos soldats n'ont vu, dans cette expression, qu'un synonyme de courage et cela leur a causé une grande ferveur. Mais voilà que, honnêtement, vous leur dites qu'ils ont été abusés. Pensez bien, toutefois, que les calomnies de M. Emile Gardaz, ajoutées aux vôtres, n'atteignent que les « refroidis ».

Mais il se pourrait quand même que, un jour ou l'autre, on vous y forçât, Messieurs, à avaler l'abcès même que vous avez nourri.

Il vous serait peut-être alors difficile de chanter... l'anti-militarisme...

Maurice Métral.

(PHOTOS SCHMID)



En plein exercice

CINEMAS

Sion - Cinématze

Ce soir à 20 h 30 - Tél. 2 25 78

« RELLYS »

L'ATOMIQUE M. PLACIDO

Une bombe qui éclate de rire !...
BURLESQUE ! 100 % GAI !!!
16 ans révolus.

Martigny - Etoile

Jusqu'à mardi 3 oct. - 18 ans révolus

Un film de classe et de qualité

Le film aux « 100 » vedettes

LA FRANÇAISE ET L'AMOUR

Une œuvre pleine d'esprit

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 1er oct. - 16 ans révolus

Un film monumental, grandiose

LE GEANT DE MARATHON

avec Steve Reeves et M. Demongeot

Saxon - Rex

Jeudi 28 et vendredi 29 - 16 ans révolus

Un suspense infernal signé Hitchcock

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT

avec Grace Kelly et Ray Milland

Fully - Ciné Michel

Dès vendredi 29 - 18 ans révolus.

Eddie Constantine dans

COMMENT QU'ELLE EST ?

Eddie plus en forme que jamais !

Riddes - l'Abeille

Vendredi 29 septembre

Dimanche 1er octobre

Amours et aventures dans l'immensité

des plaines canadiennes

LA FERME DES HOMMES BRULES

avec Susan Hayward

Stephen Boyd - Barbara Nichols

La lutte des hommes contre les

éléments déchaînés...

La lutte d'une femme pour l'amour...

A travers le pays valaisan

Pour commémorer l'achèvement du barrage de Grande Dixence



SION (FAV) — Afin de commémorer d'une manière tangible l'achèvement du barrage de Grande Dixence, la direction de cet immense ouvrage a remis à chaque employé des entreprises qui ont travaillé à la construction de la digue, une pièce d'argent ou d'or.

Cette magnifique pièce représente, d'un côté, le barrage et, de l'autre, l'inscription « Barrage de la Grande Dixence, dernière benne le 22.9.1961 ».

Cette magnifique pièce est sortie des ateliers de la maison Huguenin, du Locle.

Journée franco-suisse du Comptoir

MARTIGNY — L'an dernier, c'étaient des amis de Grossonay qui avaient été invités lors de la journée folklorique du Comptoir de Martigny. Cette année-ci le corps de musique municipal « L'Avenir » et le groupe « Les Rhodos » de Chamonix représenteront la Haute-Savoie et fraterniseront avec la fanfare « Edelweiss » de Martigny-Bourg et « Le Vieux Pays » de Saint-Maurice. Un cortège partant de la gare conduira, à 15 h. 30, ces sociétés sur la place Centrale où elles se produiront, puis musiciens, chanteurs et danseurs visiteront le Comptoir.

Cette journée verra en outre la participation des Rotary-Clubs de Haute-Savoie et du Valais, des hautes autorités valaisannes et savoyardes, qui seront reçues en la salle du Conseil. Avant l'apéritif offerte par la commune, M. Maurice Zermatten, écrivain, parlera, en la grande salle de l'hôtel de ville, des relations Savoie-Valais.

La capitale et les environs

Fédération économique du Valais

SION (FAV). — Le Comité central de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce) s'est réuni à Sion sous la présidence de M. Angelin Luisier.

Il a entendu un exposé de M. l'Ambassadeur Henri de Torrenté consacré au projet de loi fédérale sur les fonds de placement.

Examinant ensuite le projet de loi fédérale sur les transports par conduites, le comité a estimé que la sauvegarde des intérêts du pays n'implique nullement l'introduction du régime des concessions.

Les opinions ont divergé quant à l'opportunité de mettre sur pied la loi fédérale sur la double imposition prévue par l'art. 46 de la Constitution fédérale. La majorité du comité a cependant approuvé l'idée de légiférer, tout en proposant plusieurs modifications au projet élaboré par

le Département fédéral des finances et des douanes.

Enfin, le comité s'est prononcé en faveur du projet d'arrêté fédéral qui proroge avec quelques modifications les mesures financières actuellement appliquées pour faciliter le placement des produits laitiers.

Merci à Bramois

Le commandant, les officiers, sous-officiers et soldats de la colonne de train II-10 qui ont reçu à Bramois, durant leur cours de répétition, le meilleur des accueils, tiennent à remercier très sincèrement les autorités et la population de leur bienveillance et de leur amabilité. Ils conserveront de ce beau coin de la terre valaisanne un souvenir fidèle.

Avis: Vendanges 1961

Sur préavis du comité de l'OPEVAL le Département de l'Intérieur du Canton du Valais fixe la date d'ouverture des vendanges 1961 comme suit : dès le jeudi 28 septembre pour le pinot noir, le gamay, la malvoisie et les autres spécialités qui pressent.

Dès le jeudi 5 octobre pour le fendant et tous les autres cépages.

Le sondage minimum pour la dôle est fixé à 860 Oechsle.

Les encaveurs informeront le laboratoire cantonal de la date d'ouverture de leur pressoir.

Le chef du Département de l'Intérieur,

Sion en chantier

SION (FAV). — De janvier à juillet, la ville de Sion a mis sur le marché immobilier 102 nouveaux logements (120 pour la même période de 1960). Parallèlement, les permis de construire ont atteint 95 logements (190 l'année dernière). D'une manière générale, on constate en Suisse un accroissement de la construction de logements (13.066 pour le premier semestre), mais, en revanche, une légère diminution des permis de construire : 17.193 au lieu de 19.735 pour le premier semestre de 1960.

Société du tunnel du Grand St-Bernard

SION (FAV). — Dans sa séance du 27 septembre, le conseil d'administration de la Société du Tunnel du Grand St-Bernard S.A., a rendu un ultime hommage à son président décedé, M. Maurice Troillet. Il a appelé à sa présidence son vice-président, M. Arthur Maret, conseiller d'Etat à Lausanne et à sa vice-présidence, M. Marcel Gard, conseiller d'Etat à Sion.

Le Conseil national contre l'initiative atomique

Mercredi matin, le Conseil national a poursuivi son débat sur l'armement atomique du pays. Alors que les représentants des partis conservateurs chrétiens-sociaux, radicaux et libéraux, notamment, se prononçaient sans équivoque contre l'initiative tendant à l'interdiction des armes atomiques dans l'armée suisse, le parti socialiste se montrait une nouvelle fois divisé sur cette question fondamentale de notre défense nationale. C'est ainsi que le Conseiller national valaisan socialiste Dellberg appuya l'initiative alors que son collègue bernois M. Wuethrich la combattait vivement.

Il appartient à M. Wahlen, président de la Confédération de prendre en dernier lieu la parole. Le représentant du Conseil fédéral insista une nouvelle fois sur le fait, qu'en principe, la Suisse ne désirait pas acquérir des armes atomiques. Elle est, en effet, pleinement consciente du danger que constituerait pour l'humanité le déclenchement d'une guerre atomique. Le fait de détenir nous-mêmes des armes nucléaires, notamment si la majeure partie des armées en sont équipées, ne saurait ni accroître, ni réduire ce danger. En outre, M. Wahlen n'a pas manqué de relever, une fois encore, que le Conseil fédéral n'en soutiendra pas moins les efforts qui se feront dans la voie du désarmement, du contrôle international des armements et de la suppression des armes atomiques.

Enfin, le bon sens l'a em-

porté d'une manière très nette, puisque le projet d'arrêté recommandant le rejet de l'initiative a été voté dans son ensemble par 150 voix contre 11 opposants seulement, ce qui constitue une défaite particulièrement cuisante pour les défenseurs de l'initiative.

Il ne fait guère de doute, dès lors, que le peuple suisse partagera le printemps prochain la manière de voir et du Conseil fédéral et de ses représentants au Conseil national.

Par la suite, la Chambre Basse a encore accepté sans opposition une modification apportée au tarif général des douanes.

Le Conseil des Etats, pour sa part, a voté tout d'abord par 34 voix sans opposition l'octroi à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement un prêt de 100 millions de francs, pour une durée moyenne de 5 ans et aux taux de 3 3/4 %.

Ensuite, les représentants des cantons ont approuvé par 31 voix sans opposition, l'augmentation des traitements du personnel de la Confédération, comme l'avait déjà fait la semaine passée le Conseil national. Il s'agit, on s'en souvient, d'une dépense supplémentaire de 75,5 millions de francs par an en faveur des fonctionnaires.

En fin de séance, et pratiquement sans discussion, le Conseil des Etats a décidé de proroger la subvention au Ciné-Journal suisse jusqu'à fin 1963 et a accepté la perception d'une taxe supplémentaire sur les carbu-

rants, selon le nouveau projet du Conseil fédéral. Les quelques rares orateurs qui prirent la parole à ce sujet se félicitèrent de la nouvelle solution qui accorde aux cantons des avantages substantiels.

L'après-midi, le Conseil national s'est à nouveau réuni, en séance de relevée. Cette séance a été marquée par deux interpellations de MM. Conzett (PAB Zurich) et Tenchio (cons. chr. soc. des Grisons) sur l'état de l'intégration européenne.

Il appartient à M. Wahlen, président de la Confédération, de répondre aux deux Conseillers nationaux. La place nous manque pour exposer dans le détail la réponse du représentant du Conseiller fédéral. Notons tout simplement, pour aujourd'hui, qu'il est difficile de prévoir quand viendra le moment d'une démarche suisse formelle auprès des pays formant le Marché Commun. Cela dépendra, en premier lieu, du rythme et de l'atmosphère des négociations britanniques avec le Marché commun. Mais cela ne signifie nullement que nous laisserons pendant ce temps les choses suivre leur cours sans rien faire.

Notons encore, dans le cadre de cette chronique, que le référendum contre le statut de l'horlogerie a abouti, le comité d'action pour la Montre suisse ayant réuni 31.452 signatures, le minimum étant de 30 mille. Selon un communiqué du comité en question, le référendum aurait trouvé un très fort appui dans les régions horlogères.

Ant.

Soirée d'adieu des nurses de la pouponnière

Lundi soir, les nurses de la pouponnière valaisanne qui terminent leur stage au début d'octobre étaient conviées par la direction à une soirée d'adieu. Après le repas pris en commun, elles entendirent quelques mots de Mme Zimmermann, présidente de

la pouponnière, de Mlle Zingg, directrice, et de M. le révérend curé de Montana Gruber, leur ancien aumônier. La soirée se poursuivit dans la joie et tous les visages resplendissaient de gaîté.



Lors de la soirée d'adieu, Mme Zimmermann, Mlle Zingg et M. le curé Gruber (de g. à dr.) ont tenu à donner leurs ultimes conseils aux jeunes nurses avant leur fin d'année scolaire.



Pendant une année, les élèves de l'école de nurses de la pouponnière valaisanne se sont occupées des tout petits. Demain, elles s'en iront sous d'autres cieux.

A travers le pays valaisan

Campagne 1961 de contrôle des phares et des pneus de véhicule

Les accidents de circulation, dont le nombre croît proportionnellement avec l'augmentation inquiétante des véhicules à moteur, sont dus, en majeure partie, au fait que trop d'automobilistes circulent avec des voitures à pneus lisses, aux phares éblouissants, mal réglés ou insuffisants. Après la campagne de l'automne 1960, c'était un plaisir de rouler la nuit car chacun avait dû prendre conscience de ses responsabilités et des égards dus aux autres usagers de la route.

Qu'en est-il maintenant? La réponse est facile et se passe de commentaires.

Les autorités de la police cantonale, en collaboration avec le TCS, ont jugé utile de relancer une action de contrôle et ceci durant le mois d'octobre, période où les vendanges battent leur plein, et où les routes sont encombrées.

Du 2 au 21 octobre, chaque automobiliste ou motocycliste pourra soumettre son véhicule à un examen facultatif et gratuit. Une vignette sera apposée sur le pare-brise des camions et des voitures, sur le réservoir

ou le cadre des motocyclistes, dont l'éclairage et les pneus auront été reconnus conformes aux prescriptions.

Dès le 23 octobre, la police procédera à des contrôles sur routes et signalera au Service cantonal des Automobiles tous les véhicules démunis du papillon et dont l'équipement sera défectueux. Des sanctions pourront être prises à l'endroit des inconscients qui auront l'obligation de présenter leur véhicule à une expertise cantonale, avec frais à leur charge.

Que chacun profite de l'occasion qui lui est offerte de soulager sa conscience d'automobiliste et de faire son devoir d'usager respectueux des lois et de ses semblables.

1) **Sion**, Service automobile: du 2 au 14-10-61, de 18 h. 30 à 22. Evolène, Vex, Nendaz, Savièse, Grimisuat, Plan-Contthey, Ardon: du 16 au 21-10-61 selon avis affichés et publiés dans les communes.

2) **Sierre**, Place des Ecoles: 2-10-61, lettres A-F; 3-10-61 lettres G-L; 4-10-61 lettres M-K; 5-10-61 lettres S-Z.

Miège, Venthône, Mollens, Corin, Loc, Olon: 6-10-61 à Sierre. Chippis, Place de l'Eglise: 7-10-61. Montana, Garage du Lac: 9 et 16-10-61.

Vissoie, Place de la Poste: 10-10-61. St-Léonard, Place de la Gare: 11-10-61.

Grône, Pl. des Ecoles: 12-10-61. Chalais, Pl. des Ecoles: 13-10-61. Lens, Pl. Café des Amis: 14-10-61.

3) **Martigny**, Pl. du Préz-Gagnoz: 6-7-9-10-18-19-20.

Saxon, Pl. du Casino 3-12. Orsières, Gar. du Gd-St-Bernard: 4-13.

Le Châble, Pl. de la Gare: 5-16. Riddes, Pl. de la Gare: 11.

4) **St-Maurice**, Garage Casanova: 2-3-9-10; Garage Richoz: 5-6-12-13.

Monthey, Garage Guillard: du lundi au vendredi dès le 2 au 20-10. Vernayaz, Garage du Salentin: 16-17-20.

Viognaz, Garage Richoz: 4-11-18-19. N. B. - Ces contrôles auront lieu de 18,30 à 22 heures.

Martigny et la région

Nos missionnaires laïques

Martigny (FAV) — Répondant à l'appel des missions, un enfant de la paroisse de Martigny, Mlle Thérèse Guex, du Pied-du-Château, vient de partir pour le Cameroun. Elle passera 3 ans, si ce n'est plus, auprès des Sœurs de St-Paul, à Yaoundé, leur apportant son dévouement et son amour du prochain.

Hélas, une première épreuve attend Mlle Guex à son arrivée en Guinée: la triste nouvelle du décès de son cher papa, M. Joseph Guex, instituteur, qu'on conduira à sa dernière demeure ce matin, jeudi.

Nous compatissons au chagrin de notre jeune missionnaire laïque, tout en formant des vœux les plus sincères pour son apostolat en terre africaine.



Avec les J. M. de Martigny

MARTIGNY (FAV). — Le temps des vacances aura été exceptionnellement court, cette année, pour la Société des Jeunesses musicales de Martigny. En effet, celle-ci nous annonce sa reprise d'activité pour le 3 octobre déjà, sous la forme d'un récital de piano donné par Clorinda de Stockalper, jeune artiste séduisante.

Le concert, organisé dans le cadre du Comptoir de Martigny, permettra d'entendre des œuvres de Brahms, Beethoven, Schumann, Gershwin et Bartok. Il sera précédé d'une brève assemblée générale.

Heures de police pour les enfants de Martigny-Bourg

Nous rappelons aux parents qui conformément aux dispositions de police, l'heure de rentrée pour tous les enfants n'ayant pas atteint 15 ans révolus est fixée à 20 h. 30 aussi bien durant les vacances qu'en période de scolarité.

Une surveillance sévère sera faite tant dans la rue que dans les établissements publics et après un premier avertissement communiqué aux parents, aux maîtres et maîtresses respectifs, procès-verbal sera dressé en cas de récidive.

L'Administration.

La commune d'Ayer reçoit l'armée



AYER (FAV) — A la fin de la démonstration des possibilités du nouveau fusil d'assaut, démonstration qui s'est déroulée à Zinal, la commune d'Ayer offrit une collation à laquelle prirent part l'état-major du Rgt. 6 ainsi que plusieurs personnalités civiles et militaires.

Sur notre photo, de g. à dr.: M. R. Theytaz, président d'Ayer; M. le colonel François Meytaz; M. le colonel Maurice Zermatten, cdt. du Rgt. 6; M. le colonel Edmond Giroud, ancien cdt. de Rgt.; M. le conseiller d'Etat Oscar Schnyder, chef du Département militaire, et M. le colonel Louis Studer. (Photo Schmidt)

Le rideau de sel de l'une... à l'autre

Le rideau va se baisser sur les fêtes siéroises... Pas tout de suite, dans quelques jours.

Elles s'achèveront dimanche... vendredi... samedi... dimanche... pour être plus précis, dans la nuit de dimanche à lundi. Vraiment à l'aube du 2 octobre.

Et puis... et puis les Siérois reprendront le sommeil après l'avoir pendant quinze jours.

Un long quinze jours de gaieté, de belle humeur, de réjouissements, de gaillardise, le verre à la main.

Les nuits sont trop courtes pour le temps de « récupérer ».

Cela ne me regarde pas... pendant que les derniers échos de la Fiesta siéroise se feront entendre, à Martigny sera déjà ouverte le deuxième Comptoir, autrement dit la Foire-exposition du Valais.

durant laquelle pourront se retrouver ceux qui entendent prolonger des divertissements agréés dans la cité du soleil, tant et tant que des joies nouvelles sont promises à l'octobre.

Il n'y a pas que l'on y célébrera le jour de l'occasion d'une quelconque fête, mais la vigne aura sa part quand même dans ce Comptoir on dit qu'il sera fort intéressant.

Le programme, copieux, n'en est moins alléchant, suffisamment pour que Martigny devienne la capitale du tourisme, de l'industrie et de l'artisanat... pendant une semaine.

C'est justement le temps de jours qu'il nous faut vivre ce « Comptoir » en compagnie de nos amis de Martigny.

visiter aussi les stands divers, sans oublier le pavillon des caves.

Et les... caves.

†

Monsieur Pierre-Louis Evéquoz, à Daillon;

Madame et Monsieur Marcel Daven-Evéquoz, leurs enfants Roland et Eliane à Daillon;

Monsieur et Madame Martial Evéquoz-Germanier, leurs enfants Cyrille et Marlyse à Sion;

Madame et Monsieur Paul Balet-Evéquoz, leur fille Claire-Lise, à Daillon;

Monsieur Isaïe Jacquemet à Daillon;

Les familles de feu Emile Jacquemet;

Les familles de feu Olivier Germanier-Jacquemet;

Les familles de feu Emilien Jacquemet;

Monsieur le Rd Abbé Jacques Antonin à Sion;

Les familles de feu Pierre Udry-Jacquemet;

Monsieur et Madame Isaïe Evéquoz-Berthoud, leur enfant et petits-enfants;

Madame et Monsieur Clément Copey-Evéquoz, leurs enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME
Alphonsine EVEQUOZ-JACQUEMET

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 73me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Erde vendredi 29 octobre à 9 h. 30.

P. P. E.

†

Les familles parentes et alliées de

MADAME
Jeanne CRETENAND-DELALOYE

à Riddes, ont le chagrin de faire part de son décès, survenu à l'hôpital de Sion après une longue et cruelle maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes le vendredi 29 septembre 1961.

Départ du convoi mortuaire: avenue du Téléferique, Riddes.

Priez pour elle

†

Madame Charles Schwéry et ses enfants Jean-Pierre, Carlo et Francine Montangero à Turin/Salins;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME
Marguerite CHABBEY
née RIAND

décédée le 26 septembre à l'âge de 51 ans, à l'hôpital de Sion, après une longue et cruelle maladie, courageusement supportée et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salins le vendredi 29 septembre 1961 à 10 heures.

Départ devant la poste à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.
P. P. E.
Priez pour lui

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

VEUVE
CATHERINE BALET

à Grimisuat remercie toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages.

Grimisuat, septembre 1961.

†

Monsieur et Madame Jules Chabbey-Aymon et leurs enfants, à Ayent;

Madame Veuve Victorine Delétraz-Chabbey à Bienne;

Monsieur et Madame Adolphe Philippoz-Chabbey à Ayent;

Monsieur Edouard Chabbey à Lausanne;

Monsieur et Madame Casimir Chabbey-Morard et leurs enfants à Sierre;

Mademoiselle Thérèse Chabbey, à Bienne;

Monsieur Joseph Chabbey à Ayent; ainsi que les familles parentes et alliées, Chabbey, Riand, Phillipoz, Savoz, Morard, Gaudin, Renaud, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME
Marguerite CHABBEY
née RIAND

leur chère mère belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui le 27 septembre 1961 à l'âge de 71 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent le 29 septembre 1961 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. E.

Pour la première fois depuis 12 ans en France

La mort pour une mère indigne

PARIS (Afp). — Pour la première fois en France depuis 12 ans, une femme sera — peut-être — guillotinée. Elle a été condamnée à mort hier par la Cour d'assises du Lot, devant laquelle elle comparait, en compagnie de son mari, pour avoir torturé, jusqu'à ce que mort s'ensuive, sa fillette âgée de 3 ans et demi.

La mère indigne, Andrée Pebevre, invitée à prendre une dernière fois la parole à l'issue de l'ultime audience du procès, a demandé « pardon » à la société et à son enfant. Il était trop tard. Au nom précisément de cette enfant qui est morte après avoir subi un calvaire, la société n'a pas voulu pardonner.

« S'il existe une hiérarchie dans les mauvais traitements à enfants, nous atteignons ici le sommet », devait dire le procureur général lors de son réquisitoire. Tout au long des débats, les témoignages devaient confirmer cette déclaration du ministère public. Rien pourtant ne justifiait les mauvais traitements infligés à la petite Française. C'était un enfant sage, saine, raisonnable. Elle ne pleurait pas. Elle ne criait jamais.

Pour se défendre d'avoir mis à mort leur enfant, les parents criminels ont fait valoir qu'elle était sale. Française souffrait, en effet, d'incontinence d'urine. Cet argument était toutefois

loin de suffire pour expliquer les affreux sévices dont fut victime la fillette avant sa mort : bras cassé, phalanges coupées, piqûres d'aiguilles, brûlures, coups de ceinturon, agouilleusement durant des heures sur des fagots de bois brûlants, écrasement des ongles...

Les défenseurs du couple indigne, dont la tâche était impossible, ont tenté de mettre en évidence, au cours de leurs plaidoiries, les conditions sordides dans lesquelles s'était déroulée toute la vie des accusés : la mère, fille de prostituée, épouse d'un repris de justice ; le père, faible et veule ; et surtout l'exiguïté du loge-

ment misérable où ils avaient élu domicile avec leurs enfants.

Mais cela n'a pas suffi à provoquer la clémence du jury, dont le verdict fut applaudi par la foule : la mort pour Andrée Pebevre ; 20 ans de réclusion criminelle pour son mari.

La sentence (les condamnations à mort de femmes sont extrêmement rares en France) a été prononcée en vertu de l'article 312 du code pénal, modifié par la loi du 13 avril 1954. Cet article stipule, en effet : « Si les violences ou privations ont été pratiquées avec l'intention de provoquer la mort, les auteurs seront punis comme coupables d'assassinat ou de tentative de ce crime. Si les violences ou privations habituelles pratiquées ont entraîné la mort même sans intention de la donner, les auteurs seront punis de la peine de mort ».

Agents de Berlin-Ouest écrasant une bombe



Une bombe de gaz lacrymogène lancée par les policiers communistes et écrasée par les agents de Berlin-Ouest avant son explosion.

Autour d'un nouveau contact entre la France et le F. L. N. sur le territoire helvétique

PARIS (Afp). — On ne donne à Paris aucune confirmation des informations émanant de Rabat selon lesquelles un contact aurait été établi en Suisse entre M. Ahmed Boumendjel et un représentant du gouvernement FLN pour reprendre les conversations qui avaient été interrompues à Lugrin le 28 juillet dernier. Selon des indications prises aux

sources les plus sûres, il semble que ces informations présentent un caractère seulement prématuré : le contact en Suisse n'aurait pas encore été pris, mais il serait sur le point de l'être de façon imminente.

Ces nouveaux entretiens préliminaires doivent se dérouler en secret. Il est possible, si les deux parties tombent d'accord, que les conversations franco-FLN reprennent, au moins dans leur phase initiale, de façon secrète.

M. Fox s'est défendu

ALGER (Afp). — M. Alfred Frank Fox, attaché maritime au consulat britannique d'Alger, qui a été tué d'un coup de feu, mardi, dans son garage par un inconnu, s'est farouchement défendu avant d'être abattu. L'autopsie a révélé en effet que la victime avait eu une dent cassée et que son corps portait de nombreuses ecchymoses. M. Fox avait même réussi à dégainer son propre revolver et s'appretait à faire feu sur son assassin lorsqu'il a été atteint d'une balle dans la tête.

Les enquêteurs s'efforcent d'élucider les circonstances de cet attentat qui présente de nombreuses inconnues.

La visite de M. Diiori Hamani :

Un Africain francophile

A l'heure où la France s'apprette à opérer un « dégageant » en Algérie, il est significatif que le président du Niger soit reçu à l'Élysée. Certes, il s'agit là d'une visite protocolaire, prévue depuis longtemps. Et le Niger n'a jamais fait état de revendications territoriales sur le Sahara, comme c'est le cas d'autres riverains. Mais il entend être associé à l'exploitation de ses richesses et profiter des recherches qui y sont entreprises, le sous-sol du Niger pouvant lui aussi réserver des surprises. On a déjà parlé de découverts de minerais de fer et de cuivre et ce n'est pas pour rien sans doute qu'une mission du Commissariat à l'énergie atomique français est installée dans la partie orientale du Niger.

Cet immense pays, sous-peuplé, qui n'a pour principales productions que l'élevage et la culture des arachides et qui souffre surtout de la dépendance que lui impose son éloignement de la mer, ne pourrait bénéficier d'une implantation industrielle due à la découverte des richesses du sous-sol. Peut-être alors trouverait-il enfin les capitaux nécessaires pour prolonger la ligne de chemin de fer dahoméenne Cotonou - Parakou jusqu'à Niamey, la capitale nigérienne. Le Niger souffre en effet de deux maux essentiels qui expliquent sa pauvreté mieux encore que son sous-développement, puisqu'ils en sont la cause : la dispersion des populations (dont une partie est nomade), leur faible densité (2,3 habitants par km²), et

On retrouve des balles dans le corps de M. «H» D'éminents experts se penchent sur l'affaire

NDOLA (Rhodésie du Nord) (Afp). — L'équipe chargée d'enquêter sur les causes de l'accident d'aviation qui a coûté la vie à M. Dag Hammarskjöld et à ses compagnons de voyage, continue de ramasser les débris de l'appareil, afin de les soumettre à un examen en laboratoire.

Le colonel Maurice Barbier, directeur de l'organisation fédérale de l'a-

Challe : grève de la faim

TULLE (Afp). — Les généraux Challe, Zeller, Nicol Bigot, ainsi que les anciens officiers : Le Comte, Masséot, La Chapelle et De Sain Marc ont décidé, selon certaines informations qui n'ont pas été confirmées de source officielle, de faire la grève de la faim.

Cette décision aurait été provoquée par une atténuation du libéralisme des conditions de leur détention.

On sait notamment que le droit de visite des condamnés politiques a été suspendu temporairement par ordre de garde des sceaux.

Les entretiens Rusk - Gromyko piétinent à cause du manque de compréhension russe

M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, et M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, ont abordé hier la seconde phase de leurs entretiens sur la crise de Berlin, sans qu'aucune indication d'un assouplissement de la position de l'URSS puisse permettre d'espérer que le chef de la diplomatie américaine trouvera les bases acceptables d'une négociation.

On croit savoir que M. Dean Rusk a abordé ce second contact direct avec M. Gromyko — cette fois-ci au siège de la délégation soviétique — sans plus d'optimisme ou de pessimisme qu'il y a quelques jours. Depuis leur premier entretien, la semaine dernière, les discours du président Kennedy et de M. Gromyko, et l'entretien de ce dernier avec Lord Home, secrétaire d'Etat au Foreign Office,

n'ont pas fait avancer d'un pas les chances d'une négociation est-ouest. On peut même dire que ces nouveaux éléments versés au dossier de la crise de Berlin ont davantage cristallisé les positions des deux camps.

On tourne donc en rond. Toutefois, M. Dean Rusk laisse entendre que sa patience est grande et que, même sans encouragements, il est prêt à poursuivre sa mission de sondage et à rencontrer plusieurs fois encore son collègue soviétique, si la chose lui semble utile.

Inculpations à Paris

PARIS (Afp). — Le juge Jean Pérez, qui a été chargé d'instruire un des dossiers ouverts contre les membres de l'organisation armée secrète, a notifié mardi soir l'inculpation de complot contre l'autorité de l'état à un militaire, l'adjudant Henri Rebatel, âgé de 38 ans, et cinq civils : Jean Yves Alquier, homme de lettres, 30 ans, Philippe Brissaud, 43 ans, directeur des services administratifs de l'institut de France, Michel Oberto, 34 ans, commerçant radio-électricien, Simone Lancteau, commerçante, âgée de 45 ans, et Edith Esmonet, âgée de 52 ans, rédactrice à la chambre de commerce de Paris.

Ces six inculpés, comme le général Paul Vanuxem et le lieutenant colonel Le Barbier de Blignières, écroués aussi mardi soir, sont impliqués dans la même procédure que Maurice Gimgembre, incarcéré la semaine dernière.

M. Ferhat Abbas à Rabat

TUNIS (Afp). — M. Ferhat Abbas, qui se trouvait depuis une dizaine de jours à Tunis, a quitté la capitale tunisienne hier matin pour Rabat.

L'ancien président du «GPRA», apprend-on dans les milieux algériens, va s'installer au Maroc en attendant de se voir confier, croit-on savoir, des missions que l'on qualifie « d'importantes ». Cette dernière éventualité n'a cependant pas encore reçu confirmation de source FLN.

M. Ferhat Abbas a été salué à son départ notamment par M. M'Hamed Yazid, « ministre de l'information du GPRA ».

On ne veut plus de bombes H en Italie



Grande marche pour la paix de Pérouse à Assise, en Italie. On ne veut pas de bombe H en Italie non plus.

Tschombé voudrait rencontrer Adoula

ELISABETHVILLE (Reuter). — Le Président katangais, M. Moïse Tschombé, a demandé au premier ministre du gouvernement central congolais, M. Cyrille Adoula, de le rencontrer le plus tôt possible en terrain neutre afin d'aplanir les divergences existant entre les deux gouvernements.

Nomination de M. McCone

NEWPORT (Afp). — Le président Kennedy a annoncé, au cours d'une conférence de presse spécialement convoquée dans les locaux de l'école de guerre navale de Newport, que M. John McCone était nommé directeur de l'agence centrale de renseignements (CIA), en remplacement de M. Allen Dulles.

André Rougemont.